Communauté d'agglomération

Arles Crau Camargue Montagnette

Rapport sur le service public de prévention et de gestion des déchets

DIRECTION GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

Exercice 2022

Vous triez, nous recyclons !

ENVIRONNEMENT

Arles • Boulbon • Les Saintes-Maries-de-la-Mer • Saint-Martin-de-Crau • Saint-Pierre-de-Mézoargues • Tarascon

Le sommaire

Cadre réglementaire et objectifs du Rapport annuel
PAGE 3

Le mot du Président
PAGES 4 à 5

La Commission consultative des services publics locaux
PAGE 6

Information, prévention et relations usagers
PAGES 7 à 14

Éléments de contexte
PAGES 15 à 22

La collecte des déchets ménagers résiduels
PAGES 23 à 28

La collecte des emballages recyclables et papier
PAGES 29 à 34

La collecte du verre
PAGES 35 à 38

La collecte du textile
PAGES 39 à 42

Les déchèteries
PAGES 43 à 64

Traitement et valorisation
PAGES 65 à 70

Bilan financier 2022
PAGES 71 à 76

Actions 2022
PAGES 77 à 82

Projets 2023
PAGES 83 à 86

Pratique
PAGE 87

Annexes (voir pièces jointes)
- Bilan financier : section de fonctionnement
- Bilan financier : section d'investissement
- État parc véhicules DMA
- Rapport annuel du délégataire (DSP Nicollin)

• Je produis moins de déchets • Je trie mes déchets • Je protège la santé de chacun • Je préserve l'environnement

Ensemble, agissons !

Cadre réglementaire et objectifs du Rapport annuel

Inscrit dans la Loi Barnier du 2 février 1995, le Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets, est une obligation par application du décret 015-1827 du 30 décembre 2015.

Le maire ou le président de l'Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) compétent présentent respectivement, au conseil municipal ou à l'assemblée délibérante, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public, destiné notamment à l'information des usagers.

Objectif du rapport sur le service public de prévention et de gestion des déchets

- Un meilleur pilotage du service public, en améliorant la connaissance des coûts, de leur structure,
- L'évolution des performances en instaurant une comptabilité analytique pour le service public de prévention et de gestion des déchets.
- Le rapport rend compte de la situation de la collectivité territoriale par rapport à l'atteinte des objectifs de prévention et de gestion des déchets fixés au niveau national et expose les recettes et les dépenses du service public de gestion des déchets par flux de déchets et par étape technique.
- Le rapport doit être, avec l'avis de l'organe délibérant, présenté à la Commission consultative des services publics locaux et mis à la disposition du public.

Un outil de sensibilisation des citoyens à la gestion des déchets

Rapport annuel 2022
en ligne sur

www.agglo-accm.fr

Voir la page
"Compétence gestion des déchets ménagers et assimilés"

Création - mise en page - rédaction : ACCM Environnement Direction gestion des déchets ménagers et assimilés.
Illustrations - photographies : ACCM Environnement - H. Hôte/Agence Caméléon/Ville d'Arles - Florent Gardin - ADEME - Vecteezy.com - Citéo - Ville de Tarascon - Freepik.com

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par la caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

Le mot du Président

H. Hôte / Agence Camélion / Ville d'Arles

Depuis le 1er janvier 2017 la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette a la charge de la gestion des déchets ménagers et assimilés pour les communes d'**Arles**, **Boulbon**, **Les Saintes-Maries-de-la-Mer**, **Saint-Martin-de-Crau**, **Saint-Pierre-de-Mézoargues** et **Tarascon**.

À l'échelle de notre vaste territoire, de plus de 1 400 km², notre collectivité territoriale met en œuvre des moyens conséquents, et des actions concrètes pour améliorer la gestion des déchets dans toute sa complexité en corrélation avec les exigences d'un service public de qualité en faveur des usagers.

© Acom Environnement

En 2022...

La nouvelle déchèterie Arles-Trinquetaille

L'année 2022 a rimé avec respect de la parole donnée. Au mois de mars, le lancement du chantier de la tant attendue nouvelle déchèterie **Arles-Trinquetaille** illustre ce propos. Cette nouvelle installation souhaitée par les usagers ou les agents d'ACCM Environnement qui travaillaient jusqu'alors dans des conditions fortement dégradées, est appelée à ouvrir à l'été 2023.

Une quinzaine de mois d'un chantier indispensable pour permettre d'améliorer les performances du geste de tri des usagers, pour un investissement d'un montant de 1 200 000 €, comme marquer cette mandature d'un vrai outil de proximité adapté aux besoins de tri et de valorisation de nos déchets.

Avec cette nouvelle installation, la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette améliore considérablement le service rendu aux usagers et les conditions de travail des agents, tout en faisant la démonstration de son engagement en faveur de la prévention, la valorisation des déchets et le réemploi des objets récupérables. Classée Installation pour la protection de l'environnement (ICPE), **Arles-Trinquetaille** préfigure de ce que deviendront dans les trois prochaines années les déchèteries de : **Boulbon**, **Raphèle-les-Arles**, **Saint-Martin-de-Crau**, **Salin-de-Giraud** et **Tarascon**.

Sensibilisation de la jeunesse

On notera également avec beaucoup de satisfaction, l'augmentation des opérations de sensibilisation en faveur de la jeunesse proposées dans le cadre d'ateliers assurés lors du temps scolaire ou période de vacances en Centre d'animations sportives (CAS).

En 2022, pas moins de 2 015 enfants et jeunes ont pu faire l'apprentissage du tri sélectif, mais également acquérir des notions sur les bonnes pratiques pour contribuer à la réduction des déchets à la source, ou encore parler environnement et bio-déchets lors de sensibilisations au compostage.

Des moyens matériels renforcés

L'exercice 2022, a été marqué par la poursuite d'une démarche d'optimisation avec de nouveaux outils déployés pour limiter l'impact des collectes sur l'environnement : acquisitions de véhicules propres pour les services de collecte et d'un compacteur électrique qui participe à l'amélioration des conditions de travail des agents et au bon fonctionnement de la déchèterie de **Tarascon**.

Remerciements

Une nouvelle fois, au nom des élu(e)s communautaires, je tiens à remercier, l'ensemble des agents des DMA pour le travail quotidien effectué au service de nos habitants et de notre merveilleux territoire. Un grand merci à toutes et tous.

Patrick de Carolis

Président de la communauté d'agglomération
Arles Crau Camargue Montagnette

Maire d'Arles

La commission consultative des services publics locaux

- Vu la loi du 27 février 2002 et notamment l'article L 1413.1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été créée une Commission consultative des services publics locaux (CCSPL), instance regroupant des élus d'
et des représentants des usagers.

- Cette commission, créée par délibération n° 2005.55 du Conseil communautaire du 10 mai 2005, est présidée par le Président à l'échelon intercommunal.

- Elle comprend des membres du Conseil communautaire désignés dans le respect de principe de la représentation proportionnelle et des représentants d'associations locales nommés par cette même assemblée délibérante. (Délibération n° 2009.19).

- Consultée pour avis, la Commission consultative des services publics locaux, se prononce sur les activités des services publics locaux confiées à des tiers par délégation de service public ou exploitées en régie dotée de l'autonomie financière.

- En ce qui concerne la Direction gestion des déchets ménagers et assimilés, avant présentation aux élu(e)s du Conseil communautaire, la Commission consultative des services publics locaux, examine annuellement le présent Rapport sur le service public de prévention et gestion des déchets.

Les membres de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

Collège des élu(e)s de l'agglomération

Patrick de Carolis Président
Lucien Limousin Vice-président
Christophe Laufray Vice-président
Jacques Aufrère Vice-président
Laurie Pons Vice-présidente
Jean-Michel Jalabert Vice-président
Mandy Graillon Vice-présidente
Annie Guigue Vice-présidente
Valérie Martel-Mourgues Vice-présidente
Marie-Amélie Ferrand-Coccia Vice-présidente
Paule Birot-Valon Conseillère communautaire
Lucie Barzizza Conseillère communautaire
Gérard Quaix Conseiller communautaire
Henri Niederoest Conseiller communautaire

Collège des associations

Géraldine François Centre social Les oliviers (CSO)
Régine Leroy Association des familles de la région d'Arles (AFRA)
Sanaa Guelfout FSU
Yvon Galiano CFDT
Yves Hergouze FO
Philippe Borrely COBATY
Sylvie Séquier ATTAC
Catherine Levraud CPIE
Annie Amar UFC Que choisir d'Arles et du pays d'Arles
Marie Granier Association Petit à Petit
Marie-Louise Lattanzio Union locale CGT

Rapport 2022

- Le 12 octobre 2023, le présent rapport a été soumis pour avis aux membres de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL).

Information - Prévention Relations usagers

Exercice 2022

Vous triez, nous recyclons !

ENVIRONNEMENT

Le service Info Collecte

Par simple appel téléphonique ou message électronique, le service Info Collecte est un outil très utilisé par les usagers du territoire avec les prestations de ramassage de végétaux ou d'encombrants à domicile.

Info Collecte participe également quotidiennement à résoudre les problématiques de désordre sur la voie publique. En 2022, les agents du service Info Collecte ont traité 6 678 demandes, contre 6 474 en 2021, soit + 3,15 %.

Appels et demandes traités par Info Collecte en 2022

Sur l'exercice 2022, le service Info Collecte a traité 4 203 appels d'usagers.

- 1 407 demandes de conteneurs
- 1 289 demandes de collectes déchets résiduels
- 531 demandes de collectes tri sélectif
- 462 signalements de dépôts sauvages
- 229 demandes de distribution de sacs jaunes
- 116 demandes de collectes verre / papier
- 78 demandes de compostage
- 56 demandes de mise en tri
- 35 demandes de sensibilisation

Bilan des collectes sur rendez-vous en 2022

Le service Info Collecte a permis d'activer 2 475 collectes.

- 1 052 collectes d'encombrants
- 598 collectes effectuées par la Ressourcerie du Pays d'Arles
- 462 enlèvements de dépôts sauvages
- 262 collectes de végétaux
- 101 collectes de papiers

3 590 cartes d'accès en déchèteries distribuées en 2022

Demande numérique accès aux déchèteries pour les particuliers et véhicules légers uniquement

Pour obtenir une carte personnelle d'accès en déchèterie, il suffit de remplir le formulaire numérique proposé sur le site Internet communautaire. De plus, un formulaire papier de demande de carte accès déchèterie et une attestation sur l'honneur sont téléchargeables sur www.agglo-accm.fr

Ces documents et leurs pièces justificatives sont à retourner à : Service Info Collecte Environnement - Centre technique municipal - 7, rue Gaspard Monge - zone industrielle sud 13200 Arles. Le formulaire papier est également disponible dans toutes les déchèteries et pour la commune d'**Arles** auprès des mairies annexes de : **Mas-Thibert**, **Moulès**, **Raphèle-les-Arles** et **Salin-de-Giraud**.

Info Collecte Tél. 04 84 76 94 00 infocollecte@agglo-accm.fr

Centre technique municipal de la Ville d'Arles : 7, rue Gaspard Monge zone industrielle sud 13200 Arles

Accueil des usagers : lundi au jeudi 8h30-12 heures / 13h30-16h30 - Vendredi 8h30-12 heures / 13h30-16 heures

Accueil téléphonique : lundi au jeudi 8h30-12 heures / 13h30-16h30 - Vendredi 8h30-12 heures / 13h30-16 heures

Trizzy : l'assistant numérique pour bien trier ses déchets

Mis en ligne le 20 novembre 2021, l'assistant numérique Trizzy vient de connaître une année pleine avec 526 utilisateurs, 3 745 interactions et 485 demandes de types de déchets à trier.

En 2022, les demandes ont également porté pour l'essentiel sur les horaires d'ouverture des déchèteries, le compostage, les problèmes de bac, les distributions de sacs jaunes, la gestion des encombrants...

Les consultations de l'assistant numérique Trizzy se font pour :

65 % sur ordinateur
25 % sur smartphone
10 % sur tablette

Pour promouvoir l'existence de cet assistant numérique disponible sur le site Internet ACCM, tous les supports de communication édités par la Direction gestion des déchets ménagers et assimilés reprennent, en format bandeau bas de page, le visuel Trizzy (*voir page ci-contre*).

Tout savoir sur le compost avec et Sud Rhône Environnement

L'opération "Tout savoir sur le compost" organisée par le syndicat mixte Sud Rhône Environnement s'est déroulée en deux temps. Tout d'abord, les 24 mars et 30 avril, puis les 24 septembre et 1er octobre 2022 sur les sites des déchèteries de **Boulbon** et **Tarascon**.

Quatre rendez-vous, pour expliquer les enjeux du compostage, proposer des distributions gratuites de compost et partager des échanges autour des bonnes pratiques du compostage.

© Sud Rhône Environnement

© Acom Environnement

Information aux usagers

L'information des usagers est une constance dans les missions quotidienne de la Direction gestion des déchets ménagers et assimilés. Pour ce faire, différents documents sont réédités ou créés en fonction des besoins exprimés par les services des DMA.

Diffusés en 2022 (édition moyens internes)

- Flyer "Jeter correctement des déchets - sacs noir conteneurs collectifs".
- Flyer "Jeter correctement des déchets - dépôts de cendres de cheminées conteneurs collectifs".
- Flyer "Jeter correctement des déchets - Place Wilson à **Arles** (2 communications en juillet et novembre 2022).
- Nouveau visuel bandeau "Assistant numérique Trizzy".

Signalétique déchèterie

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Dans le cadre du marché de travaux de la déchèterie **Arles-Trinquetaille**, la Direction gestion des déchets ménagers a conçu en interne l'ensemble de la signalétique utile à l'information des usagers sur site. La signalétique nécessaire à l'accueil et l'information des usagers de cette nouvelle installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE), est conforme au graphisme de marque et pictogrammes préconisés par l'ADEME.

Publications numériques

- 24 posts de l'actualité des DMA publiés sur Facebook par le service communication .
- Les mises à jour Internet des pages "Gestion des déchets ménagers et assimilés" sont effectuées par le service SPPRU.

Articles presse quotidienne régionale

- 6 articles de presse. Communiqués rédigés par les DMA. Le lien avec les rédactions est assuré par le service communication .

Conseillères de prévention et de tri

Afin d'accompagner la réduction des déchets et d'améliorer la qualité du tri sélectif, les conseillères de prévention et du tri d' Environnement mènent des actions de sensibilisation auprès des usagers dans l'objectif d'informer sur l'importance du geste de tri. Tout au long de l'année, ces agents procèdent à des opérations d'information auprès des particuliers, en milieu scolaire, associatif...

SEMAINE EUROPÉENNE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

Pour l'édition 2022 de la Semaine européenne de réduction des déchets (SERD), du 19 au 27 novembre 2022, les conseillères de prévention et du tri de l'agglomération, ont proposé un programme ludique pour accompagner les usagers dans leur démarche de réduction des déchets à la source. Tout au long de cette semaine, des activités, ateliers et astuces ont été proposés chaque jour aux usagers.

©Acom Environnement

- "Ateliers récupération de tissus" sur le site de la Ressourcerie du Pays d'Arles, ou comment donner une seconde vie à nos vêtements, sensibiliser les usagers à la réduction des déchets et créer des sacs en tissus, chouchous, Furoshiki, Tawashi...
- "Ateliers fabrication de Tawashi et produits ménagers" à la médiathèque de **Tarascon**.
- "Ateliers fabrication de Tawashi et produits ménagers" à la médiathèque de **Saint-Martin-de-Crau**.
- Distribution gratuite de compost fourni par Sud Rhône Environnement et don de broyat fourni par la Ville d'**Arles** sur le site de la Direction de l'aménagement et des services technique de la communauté d'agglomération.

Animations scolaires et Centre d'animations sportives de Beauchamps (CAS) Arles

- Écoles primaires d'**Arles** : 30 interventions, soit 900 enfants sensibilisés.
- Écoles maternelles d'**Arles** : 29 interventions, soit 725 enfants sensibilisés.

© Acom Environnement

- Centre d'animation sportive à **Arles** :

26 interventions lors des vacances d'été, soit 390 enfants sensibilisés.

2 015 enfants
sensibilisés en 2022.

© Acom Environnement

Les animations proposées s'adressent à des enfants de maternelle, cours élémentaire et jusqu'à 18 ans pour les Centres d'animations sportives (CAS).

Elles sont adaptées en fonction de l'âge des enfants. Différents thèmes y sont abordés : réduction des déchets, fabrication de Tawashi et produits ménagers, fabrication de sacs en tissus, ateliers jeux verts de pleine nature, sensibilisation au compostage, sensibilisation à la biodiversité, apprentissage du tri des déchets...

Les distributions 2022 des composteurs

© Accm Environnement

Accm Environnement a distribué gratuitement 767 composteurs. Ces distributions ont fait l'objet de septembre à décembre d'une sensibilisation au compostage des usagers à : **Salin-de-Giraud**, **Mas-Thibert**, **Raphèle-les-Arles**, **Saint-Martin-de-Crau**, **Arles** et **Les Saintes-Maries-de-la-Mer**.

Ainsi, les conseillères de prévention et du tri assurent leur rôle de prévention, en tenant un stand d'information et de sensibilisation au compostage, afin d'accompagner les usagers dans la mise en place de leur compost.

Grâce à cet équipement, les déchets issus du jardin (tontes, petits branchages) et de la cuisine (épluchures, restes de repas, café, essuie-tout…) peuvent être valorisés par une production organique de qualité utilisable au jardin.

Le fait de détourner la fraction fermentescible des déchets ménagers permet de réduire le tonnage des déchets ménagers résiduels transportés et traités par enfouissement, ce qui participe à réduire notre empreinte carbone, ainsi que les coûts de collecte et de traitement.

© Accm Environnement

Sensibilisation au geste de tri à Saint-Martin-de-Crau

À l'occasion du Forum des associations de la ville de **Saint-Martin-de-Crau**, les conseillères ont proposé des ateliers de sensibilisation au geste de tri.

Plus d'une centaine d'enfants ont écouté avec application et grand intérêt les recommandations des conseillères de prévention et du tri.

Opération sensibilisation sur le tri des déchets au Forum des écoles d'Arles

©Accm Environnement

- Comme chaque année les conseillères de prévention et du tri ont participé au "Forum des écoles" organisé par la Ville d'**Arles** avec le concours de l'Éducation nationale.

Le stand d'Accm Environnement a vu de nombreux enseignant(es) prendre des renseignements auprès des agents des DMA à propos du tri sélectif et des différents circuits de traitement. Les professeur(e)s des écoles ont également formulé des demandes de sensibilisation en milieu scolaire, ce qui est une des missions des conseillères de prévention et du tri d'Accm Environnement.

© Accm Environnement

Rencontres usagers 2022

En plus des interventions des conseillères de prévention et du tri, des missions complémentaires auprès des usagers sont assurées tout au long de l'année. Les problématiques les plus récurrentes ont pour objets :

- Les incivilités (dépôts sauvages).
- Rappel de la réglementation.
- Rappel d'élagage de haies privées.
- Défaut de présentation des bacs à la collecte par les usagers.
- Dysfonctionnement des collectes.

En 2022, une quarantaine de missions ont été effectuées à : **Arles**, **Moulès**, **Raphèle-les-Arles**, **Le Paty-de-la-Trinité**, **Saint-Martin-de-Crau**, **Saliers**, **Le Sambuc** et **Tarascon**.

Sensibilisation

56 demandes traitées en 2022

Ces demandes concernent les interventions suivantes :

- La sensibilisation en porte-à-porte tout habitat.
- Le rappel de présentation des déchets à la collecte, rencontres avec des usagers.
- Les opérations de boîtages.
- Explications sur le tri sélectif.

De plus, les conseillères de prévention et du tri d'Accm Environnement, avec le concours d'agents de Sud Rhône Environnement ont procédé à une journée d'information et de sensibilisation sur le marché de **Tarascon** à propos sur le tri sélectif, le compostage avec distribution de sacs jaunes.

Animation association CONFLUENCE (Arles)

1 demi-journée consacrée à des ateliers "Tawashi" et "Produits ménagers".

Livraisons de sacs jaunes pour seniors et personnes à mobilité réduite

229 demandes traitées en 2022

Livraisons de sacs jaunes à domicile pour les personnes âgées ou à mobilité réduite.

Demandes de mises en tri

40 demandes traitées en 2022

Les conseillères de prévention et du tri organisent la mise en place du tri sélectif sur le territoire Accm : sensibilisation, rencontre des usagers, rédaction de courriers, rappel des consignes de tri.

© Accm Environnement

Caractérisations au centre de tri de Lansargues

3 demi-journées les deux conseillères de prévention et du tri d'Accm Environnement ont réalisé un contrôle qualité du tri des déchets issus de la collecte sélective pour les communes d'**Arles** et **Saint-Martin-de-Crau**.

1 caractérisation supplémentaire s'est déroulée à Beaucaire sur le site de Sud Rhône Environnement.

Les éco-organismes partenaires d'NEM

ORGANISER - VALORISER - INFORMER

Les éco-organismes apportent aux détenteurs de déchets (collectivités, entreprises, particuliers) une gestion optimisée des opérations de : collecte, logistique, traitement, traçabilité, démantèlement, dépollution, valorisation, réutilisation... Partenaires des collectivités locales, les éco-organismes accompagnent et soutiennent financièrement les collectivités. L'information et la sensibilisation des consommateurs représentent également une de leurs missions premières.

CITEO

- Citéo a pour objectif que tous les français puissent recycler leurs emballages en papier, carton et la mise en place des extensions des consignes de tri à tous les emballages plastiques. Citéo apporte des services aux entreprises et collectivités pour qu'elles réduisent leur impact environnemental, modernisent leur système de collectes, tri et recyclage et maîtrisent les coûts.

JOURNAUX | REVUES

PILES ET ACCUMULATEURS

- Scrélec organise la collecte et recyclage des piles, accumulateurs et cartouches d'impression. Scrélec propose plusieurs dizaines de milliers de points de collecte avec son réseau Batribox déployé dans des : mairies, déchèteries, magasins, établissements scolaires... **Points de collecte dans les déchèteries NEM**.

screlec

ecosystem
recycler c'est protéger

EcoLogic

- Écosystem et Écologic organisent : collecte, dépollution et recyclage des équipements électriques et électroniques (DEEE) hors d'usage fonctionnant sur secteur, piles, batteries, mais aussi les lampes à économie d'énergie. Écosystem et Écologic favorisent la réutilisation des appareils électriques en fournissant aux professionnels de l'électroménager des pièces détachées issues des DEEE collectés. **Points de collecte dans les déchèteries NEM**.

DEEE

AMEUBLEMENT

- Écomaison organise la collecte et la valorisation du mobilier usagé, en lui offrant une seconde vie par le recyclage ou en l'utilisant comme source d'énergie. **Points de collecte dans les déchèteries NEM**.

ecomaison

Eco DDS

- Éco Dds organise la collecte, le tri et le traitement des déchets chimiques. DDS signifie "Déchets diffus spécifiques" qui contiennent une ou plusieurs molécules chimiques de déchets issus du : bricolage, jardinage, entretien des piscines, véhicules, chauffage ou des produits spéciaux... **Points de collecte dans les déchèteries NEM**.

DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES

Éléments de contexte

Exercice 2022

Vous triez, nous recyclons !

NEM ENVIRONNEMENT

Éléments de contexte

Communauté d'agglomération
Arles Crau Camargue Montagnette

Il existe de grandes disparités selon les communes du territoire, en particulier concernant la commune des **Saintes-Maries-de-la-Mer**, qui enregistre de fortes variations de population selon les saisons, lesquelles impactent les quantités de déchets à collecter, et nécessite d'adapter les fréquences de collectes.

Ce rapport annuel prend en compte la population municipale de chaque commune du territoire communautaire.

Le concept de population municipale est défini par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population.

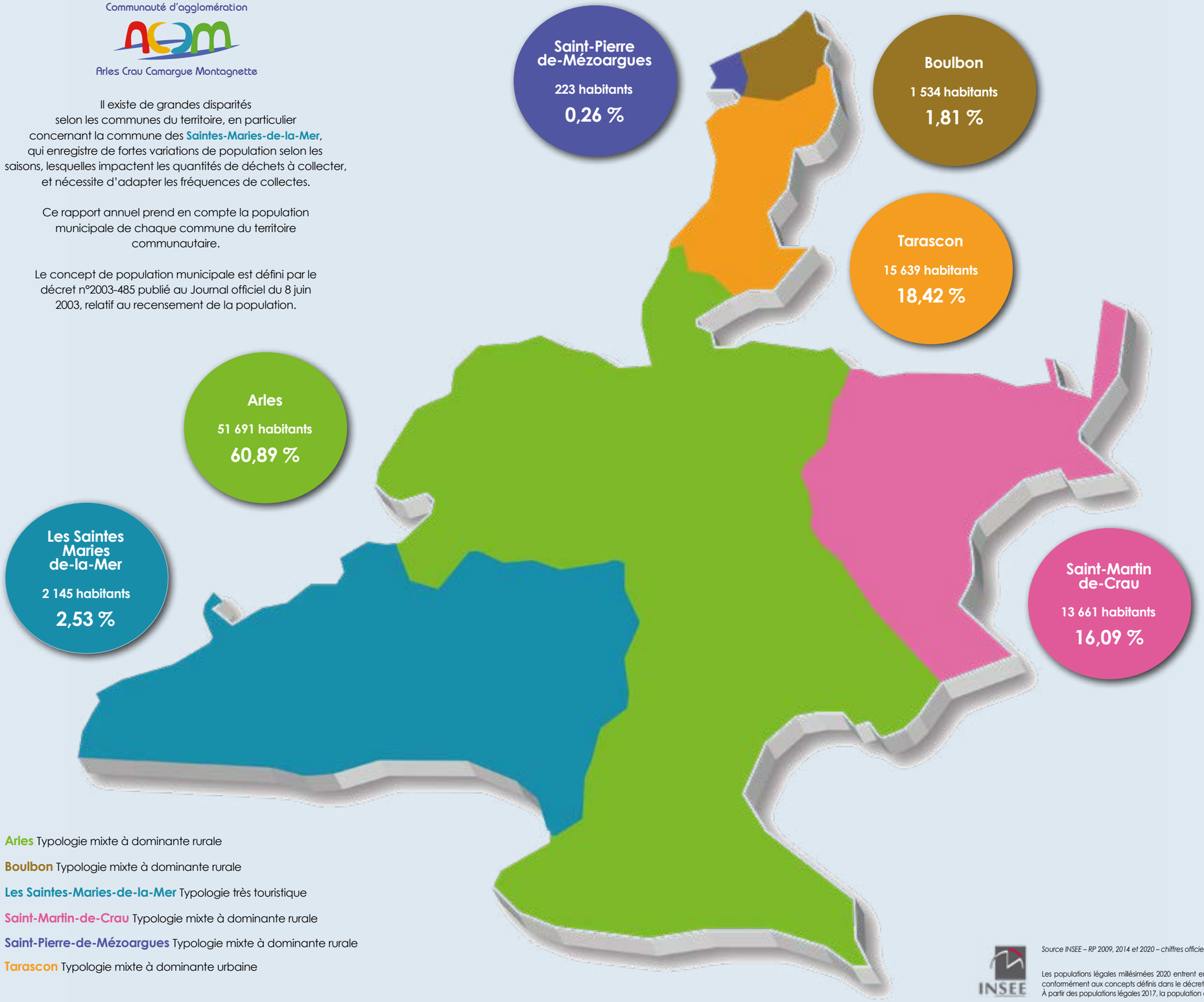

Arles Typologie mixte à dominante rurale

Boulbon Typologie mixte à dominante rurale

Les Saintes-Maries-de-la-Mer Typologie très touristique

Saint-Martin-de-Crau Typologie mixte à dominante rurale

Saint-Pierre-de-Mézoargues Typologie mixte à dominante rurale

Tarascon Typologie mixte à dominante urbaine

Superficie du territoire

1 445 km²

Population

84 893 habitants
+ 0,09 % en 2022

La population municipale comprend :

- Les personnes ayant leur résidence habituelle, au sens du décret sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté.
- Les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune.
- Les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune.
- Les personnes résidant dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune.

Source INSEE – RP 2009, 2014 et 2020 – chiffres officiels de la population légale appliqués au 1er janvier de l'année 2023. Géographie au 01/01/2011, 01/01/2016 et 01/01/2022.

Les populations légales millésimées 2020 entrent en vigueur le 1er janvier 2023. Elles sont authentifiées par le décret n° 2022-1702 du 29 décembre 2022. Elles sont calculées conformément aux concepts définis dans le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population, modifié par le décret n° 2019-1302 du 5 décembre 2019. À partir des populations légales 2017, la population comptée à part n'intègre plus les personnes sans domicile fixe rattachées à la commune.

© Accm Environnement

© Accm Environnement

© Accm Environnement

© Accm Environnement

Les missions

Depuis le 1er janvier 2017, ACCM exerce la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés. Pour assurer ce service elle est en charge de :

- Les actions de prévention, communication et de sensibilisation.
- La pré-collecte
- La collecte en porte-à-porte des déchets ménagers et assimilés.
- La collecte en points d'apport volontaire.
- La gestion des déchèteries.
- Le traitement, le tri et la valorisation des déchets.

Le service prévention, prestations et relations usagers (SPPRU) gère :

- La communication, la sensibilisation à la collecte sélective et au compostage domestique auprès des administrés et des actions éducatives en milieu scolaire pour les communes d'**Arles** et **Saint-Martin-de-Crau**.
- Distribution et suivi des composteurs individuels.
- Respect des modalités de collecte des ordures ménagères et la séparation des catégories de déchets.
- Standard "Info Collecte" chargé de centraliser les demandes de la population et de proposer des rendez-vous pour l'enlèvement des encombrants et déchets verts, pour transmission aux services opérationnels pour traitement.
- Les services administratifs et financiers.
- La prévention et le suivi du Plan régional de gestion et de prévention des déchets (PRPGD).
- Gestion des contrats de prestations de service.
- Les demandes de soutiens et le suivi des conventions relatives aux éco-organismes.
- Le suivi des Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) déchèteries avec leur mise en conformité.

Modes de gestion du service et principales prestations de service 2022

ACTIVITÉS COMMUNES	Arles	Saint-Martin de-Crau	Boulbon	Saint-Pierre de-Mézoargues	Tarascon	Les Saintes Maries de-la-Mer
Collecte en porte à porte des déchets ménagers résiduels	Régie	Régie	Prestation SA Océan	Régie	Régie	DSP Société Méditerranéenne de Nettoiement - Groupe Nicollin
Collecte en porte à porte des emballages (EMR)	Régie	Régie	Prestation SA Océan	Régie	Régie	
Collecte en porte à porte du verre	Régie					
Collecte apport volontaire OMR et EMR	Prestation ITP					
Collecte apport volontaire verre et JRM	Prestation SAS VIAL Groupe Minéris	Prestation SAS VIAL Groupe Minéris	Prestation SAS VIAL Groupe Minéris	Prestation SAS VIAL Groupe Minéris	Prestation SAS VIAL Groupe Minéris	
Collecte des encombrants	Régie + Prestation Actus + Prestation Re-Sources	Régie	Régie	Régie	Régie + Prestation Actus + Prestation Re-Sources	
Collecte des végétaux	Régie				Régie	
Pré-collecte	Régie	Régie	Régie	Régie	Régie	
Gestion haut de quai des déchèteries	Régie	Prestation Paprec	Régie		Régie	
Transport des déchets des déchèteries	Prestation Pasini	Prestation Paprec	Sud Rhône Environnement		Sud Rhône Environnement	
Traitement/valorisation des déchets issus des déchèteries (hors métaux)	Prestation ITP Prestation Suez	Prestation Paprec	Sud Rhône Environnement		Sud Rhône Environnement	
Valorisation des métaux issus des déchèteries	Prestation Aubord	Prestation Paprec	Sud Rhône Environnement	Sud Rhône Environnement	Sud Rhône Environnement	
Transfert des déchets ménagers résiduels	Prestation Silim	Prestation Silim	Sud Rhône Environnement	Sud Rhône Environnement	Sud Rhône Environnement	
Traitement des déchets ménagers résiduels	Prestation Suez	Prestation Suez	Sud Rhône Environnement	Sud Rhône Environnement	Sud Rhône Environnement	
Tri et valorisation des emballages	Prestation Paprec	Prestation Paprec	Sud Rhône Environnement	Sud Rhône Environnement	Sud Rhône Environnement	

DSP : Délégation de service public

Nouvelle organisation 2022

La réflexion concernant la réorganisation de la Direction gestion des déchets ménagers & assimilés est menée dans l'intérêt du service public rendu aux citoyens et aux usagers.

Le projet d'organisation présenté repose sur les quatre fondements suivants :

1. Une organisation de la Direction avec une logique métier :

- Prévention
- Collecte
- Déchèteries
- Traitement et valorisation

2. La redéfinition du périmètre du Service exploitation chargé de l'exécution des opérations de collecte sur le domaine public :

- Ordures ménagères résiduelles (OMR)
- Emballages ménagers recyclables (EMR)
- Verre
- Journaux, revues, magazines (JRM)
- Encombrants

Les secteurs
- **Arles**
- **Saint-Martin-de-Crau**
- **Tarascon**
- **Saint-Pierre-de-Mézoargues**

3. La redéfinition du périmètre du Service Prévention & Relations Usagers chargé de la mise en œuvre de la politique de prévention/ sensibilisation au tri des déchets, de la gestion des prestations de service de collecte déléguée :

- Ordures ménagères résiduelles (OMR)
- Emballages ménagers recyclables (EMR)
- Verre
- Journaux, revues, magazines (JRM)

et de la relation avec les usagers pour toutes les demandes liées à la gestion des déchets ménagers.

4. La création d'un service "Déchèteries et Valorisation" chargé de :

- La maîtrise d'ouvrage et de l'exploitation des déchèteries
- La gestion des contrats afférents : (exploitation, transport, traitement, valorisation…)
- La mise en œuvre de la politique de valorisation du service public de gestion des déchets.

L'organisation cible présentée sera mise en œuvre en plusieurs phases, courant 2023, en fonction des prises de fonction effectives des nouveaux collaborateurs.

Cette organisation repose sur la transformation de certains postes et la création de nouveaux métiers :

- Chef de service déchèteries et valorisation
- Coordonnateurs déchèteries
- Coordonnateur de collecte
- Contrôleurs de collecte
- Mécanicien
- Agents de maintenance

Répartition des postes occupés au 31/12/2022

Direction	4	3 %
Service PRU	8	6 %
Service exploitation	116	91 %
Catégorie A	3	2 %
Catégorie B	1	1 %
Catégorie C	124	97 %
Pré-collecte / Collecte	97	76 %
Déchèteries	16	13 %
Direction et services supports	15	12 %
Arles	92	72 %
Tarascon	23	18 %
Saint-Martin-de-Crau	13	10 %
Postes occupés au 31/12/2022	128	93 %
Postes vacants au 31/12/2022	10	7 %

Organigramme au 31/12/ 2022

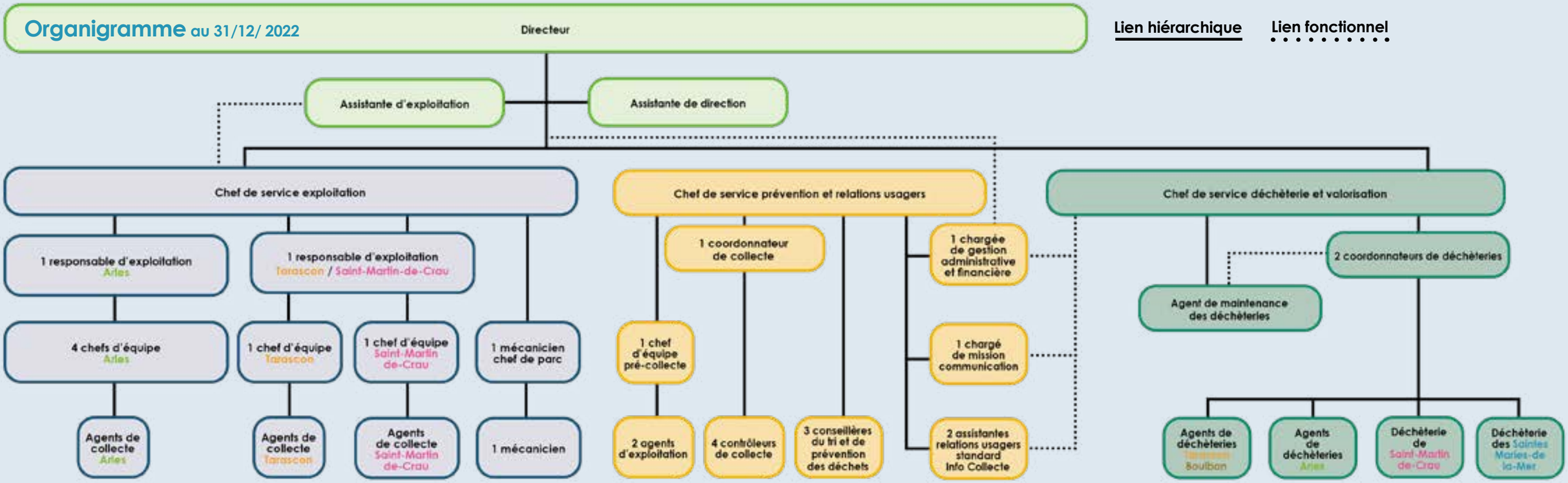

Les moyens de collecte en porte à porte sur le territoire

Les nouveaux matériels en 2022

- 2 mini-bennes de 5 m³
- 1 mini-benne de 5 m³

Les commandes de matériels en 2022

- 1 mini-benne de 5 m³ (réception prévue 2023/2024)
- 1 mini-benne de 12 m³ (réception prévue 2023/2024)
- 1 mini-benne de 16 m³ (réception prévue 2023/2024)

Modes de gestion

- Exploitation en régie
- Délégation de service public
- Marché prestation de service

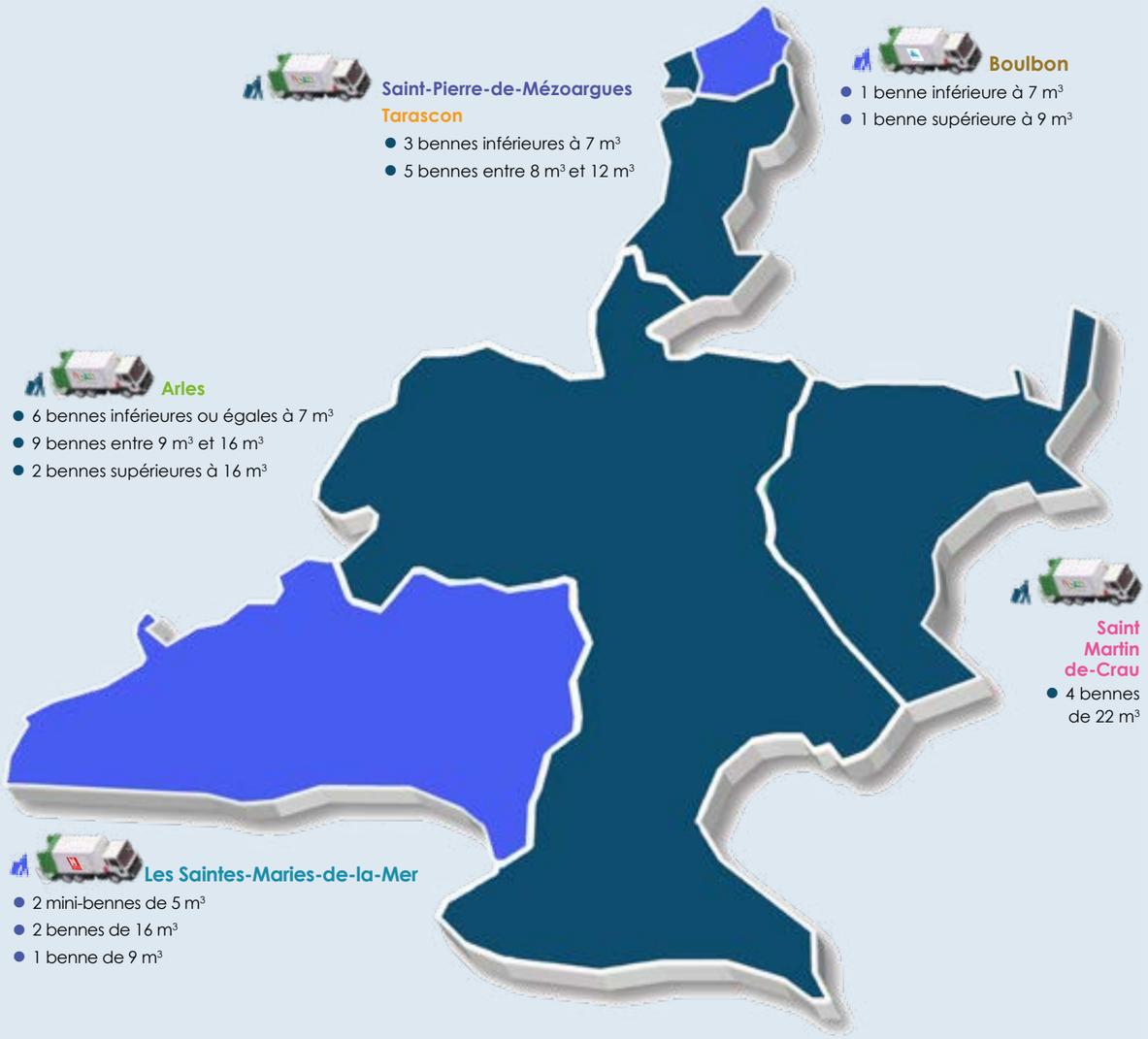

La collecte des déchets ménagers résiduels

Exercice 2022

Vous triez, nous recyclons !

ENVIRONNEMENT

Synoptiques : collecte - gestion - traitement des déchets ménagers résiduels

Échelle de sauvegarde de l'environnement
Valorisation énergétique Élimination

Synoptique : Arles - Saint-Martin-de-Crau

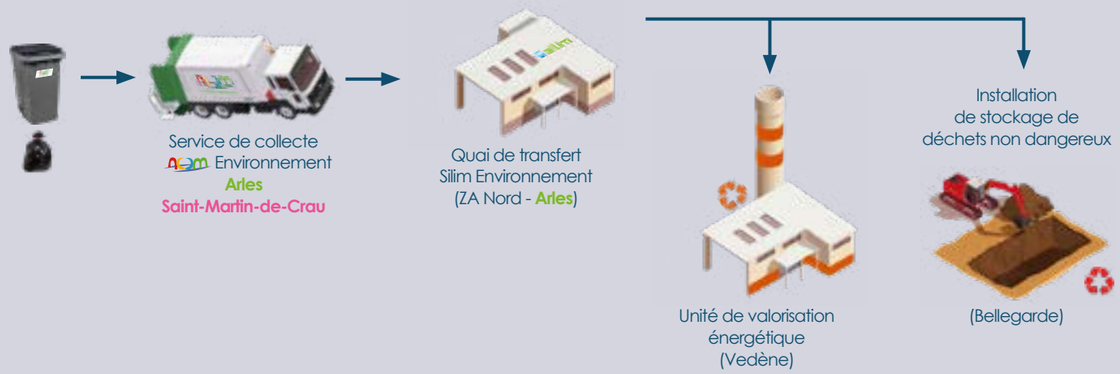

Synoptique : Boulbon - Saint-Pierre-de-Mézoargues - Tarascon

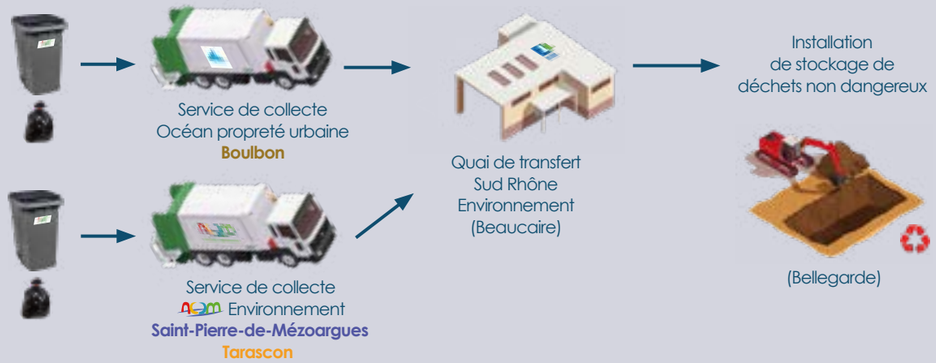

Synoptique : Les Saintes-Maries-de-la-Mer

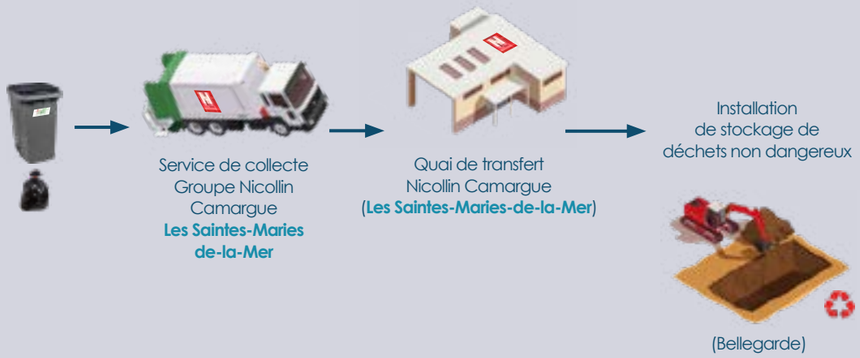

Évolution 2019-2022
par communes en tonnes des déchets ménagers résiduels

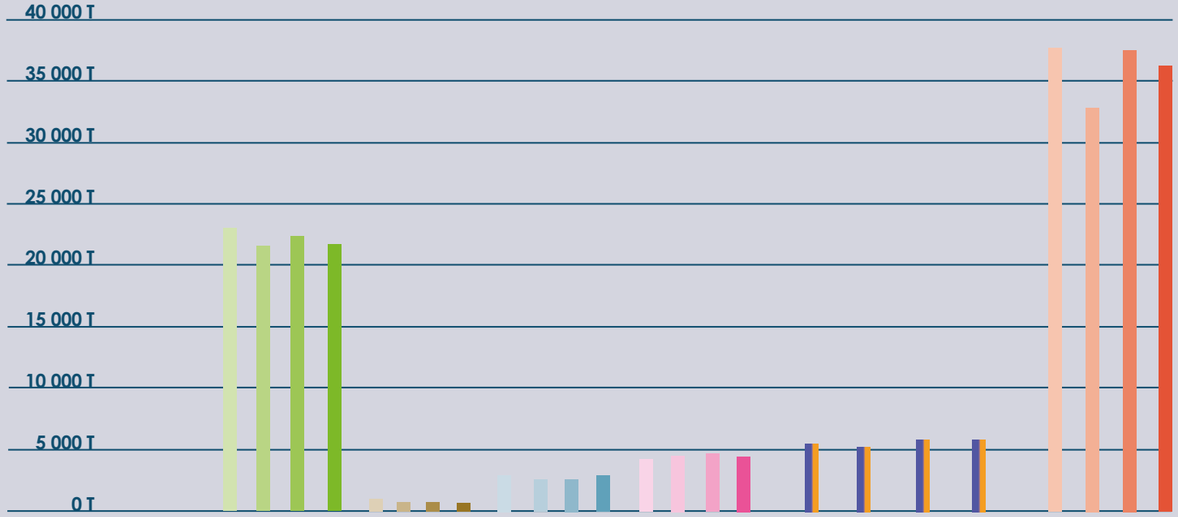

	Arles	Boulbon	Les Saintes Maries-de-la Mer	Saint-Martin de-Crau	Saint-Pierre de Mézoargues	Tarascon	
Exercice 2019	22 817 T	408 T	3 157 T	4 272 T	Tonnage cumulé avec Tarascon	5 070 T	35 724 T
Exercice 2020	21 310 T	380 T	2 654 T	4 413 T	Tonnage cumulé avec Tarascon	4 989 T	33 746 T
Exercice 2021	21 892 T	385 T	3 024 T	4 489 T	Tonnage cumulé avec Tarascon	5 757 T	35 547 T
Exercice 2022	21 818 T	378 T	3 195 T	4 336 T	Tonnage cumulé avec Tarascon	5 384 T	35 111 T

Évolution contexte général 2022

- Le volume des déchets ménagers résiduels produits sur le territoire de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette a représenté **35 111 tonnes** en 2022, contre 35 547 tonnes en 2021.

- En 2002, la production des déchets ménagers résiduels est en très légère baisse de **- 436 tonnes,** soit **- 1,23 %**.

En pourcentages, le total annuel des **35 111 tonnes** de déchets ménagers résiduels collectées en 2002 sur les six communes membres de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette, représente les valeurs suivantes :

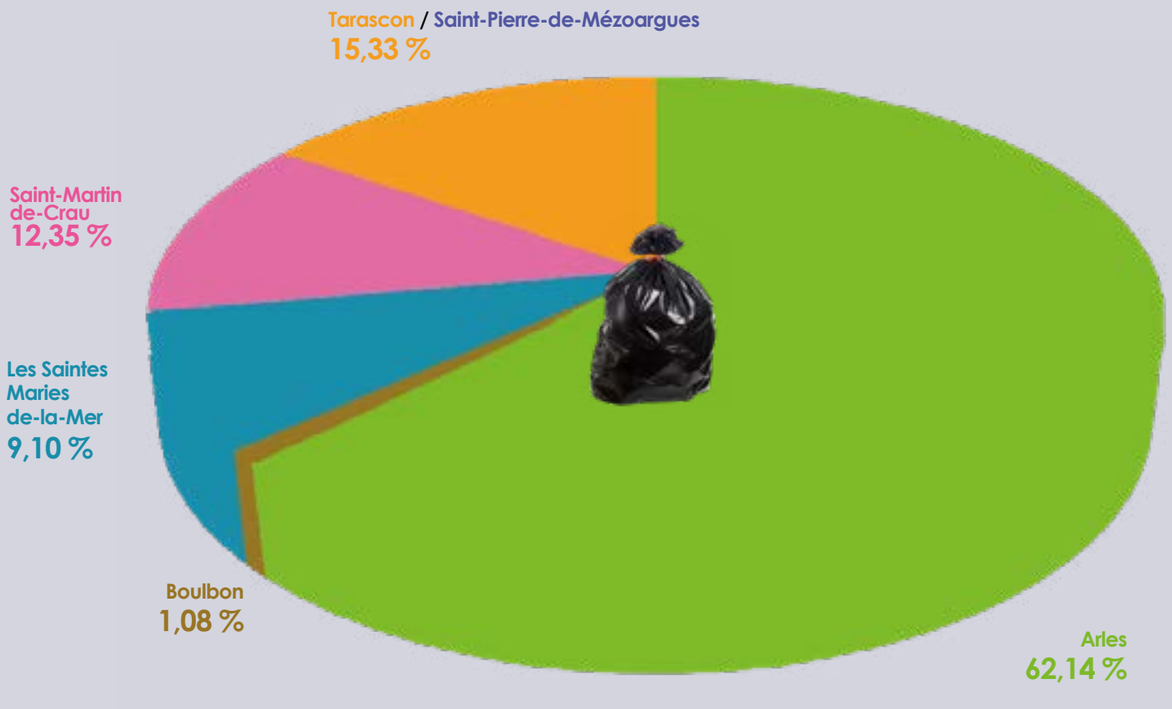

Évolution 2019-2022 par communes performance kg/an/habitant des déchets ménagers résiduels

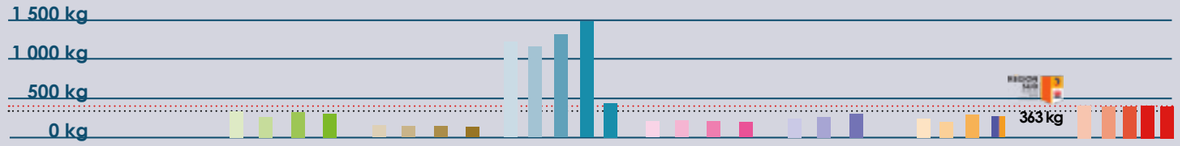

	Arles	Boulbon	Les Saintes Maries-de-la Mer	Saint-Martin de-Crau	Saint-Pierre-de Mézoargues	Tarascon	
Population 2022	51 691 habitants	1 534 habitants	2 145 habitants	13 661 habitants	population cumulée 15 862 habitants		84 893 habitants
Population lissée des Saintes-Maries de-la-Mer	51 691 habitants	1 534 habitants	7 250 habitants	13 661 habitants	population cumulée 15 862 habitants		89 998 habitants
2019	432 kg	273 kg	1 261 kg	292 kg	333 kg	333 kg	421 kg
2020	406 kg	252 kg	1 139 kg	330 kg	324 kg	312 kg	398 kg
2021	427 kg	252 kg	1 396 kg	327 kg	354 kg	355 kg	419 kg
2022 * Ratio par habitant population municipale stricte.	422 kg	246 kg	* 1 490 kg	317 kg	kg/an/hab cumulé avec Tarascon	339 kg	414 kg
2022 * Ratio par habitant avec population estimée pour la commune des Saintes-Maries.	422 kg	246 kg	* 441 kg	317 kg	kg/an/hab cumulé avec Tarascon	339 kg	390 kg

Commentaires...

● Les quantités élevées constatées sur la commune des **Saintes-Maries-de-la-Mer** s'expliquent par l'activité touristique saisonnière de la commune qui entraîne une surpopulation temporaire et une forte production de déchets d'activités économiques assimilés aux déchets ménagers.

Sur la base d'une population estimée de juin à septembre entre 15 000 à 20 000 habitants, la population moyenne estimée prise en compte pour le ratio de production kg/an/habitant, est de 7 250 habitants.

Les ratios de production en kg/an/habitant sont donc présentés de 2 manières :

- Application stricte de la population municipale de chaque commune.
- Application de la population moyenne estimée des **Saintes-Maries-de-la-Mer**.

ADEME

Repères

Référentiel 2021 des coûts du Service public de gestion des déchets - SPGD. Production kg/an/habitant.

NATIONAL
246 kg/an/habitant

RÉGION SUD
363 kg/an/habitant

BOUCHES-DU-RHÔNE
358 kg/an/habitant

* Source 2021 Observatoire régional des déchets Provence-Alpes-Côte d'Azur

La collecte des emballages recyclables et papier

Exercice 2022

Vous triez, nous recyclons !

ENVIRONNEMENT

Synoptiques : collecte - gestion - traitement des emballages recyclables et papier

Échelle de sauvegarde de l'environnement

Tri sélectif

Synoptique : Arles - Saint-Martin-de-Crau

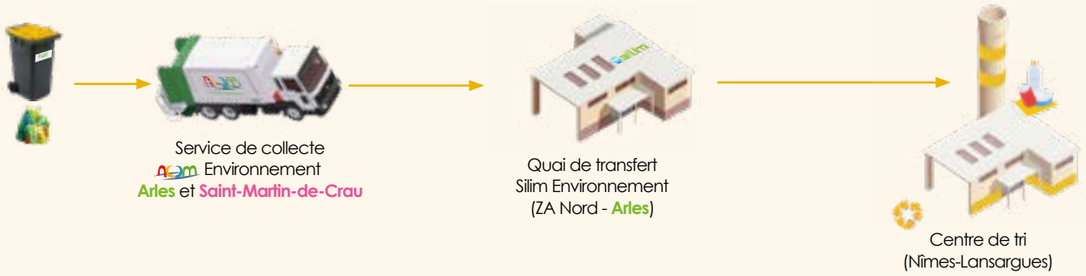

Synoptique : Boulbon - Saint-Pierre-de-Mézoargues - Tarascon

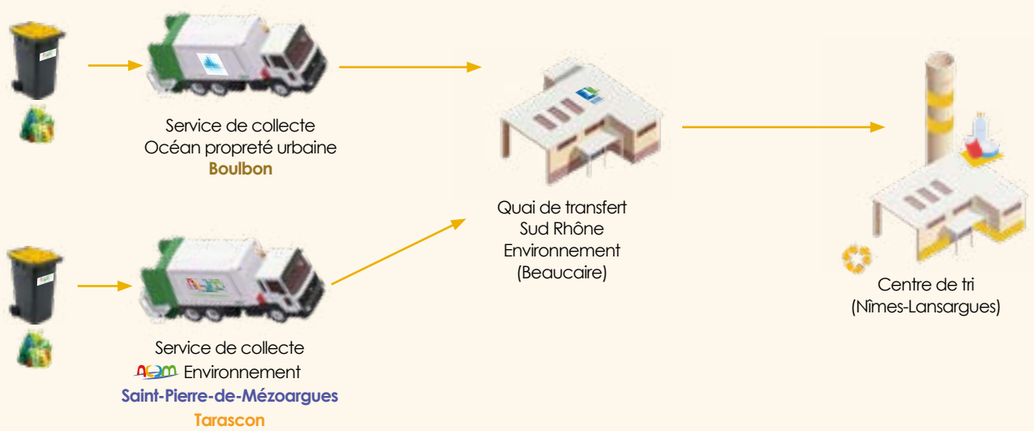

Synoptique : Les Saintes-Maries-de-la-Mer

Aux Saintes-Maries-de-la-Mer, 24 points d'apport volontaire pour le tri sélectif en 2 flux distincts : journaux, revues, magazines (JRM) et emballages recyclables, sont proposés aux usagers.

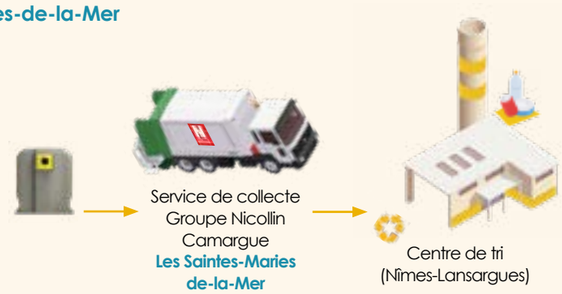

Les modes de collecte des emballages recyclables et papiers (sacs ou bacs jaunes)

- **Arles / Saint-Martin-de-Crau**
  Collecte sélective réalisée en mélange.

- **Boulbon / Saint-Pierre-de-Mézoargues / Tarascon**
  Communes adhérentes à Sud-Rhône Environnement.

  Collecte séparée en deux flux.

- **Les Saintes-Maries-de-la-Mer**
  Collecte sélective en points d'apport volontaire séparés.

- **Toutes les communes**
  Depuis janvier 2020, toutes les communes sont en extension des consignes de tri (ECT).

  Tous les plastiques d'emballages, sont jetés dans les bacs et sacs jaunes du tri sélectif.

Évolution 2019-2022 par communes de la production d'emballages recyclables et papier en tonnes

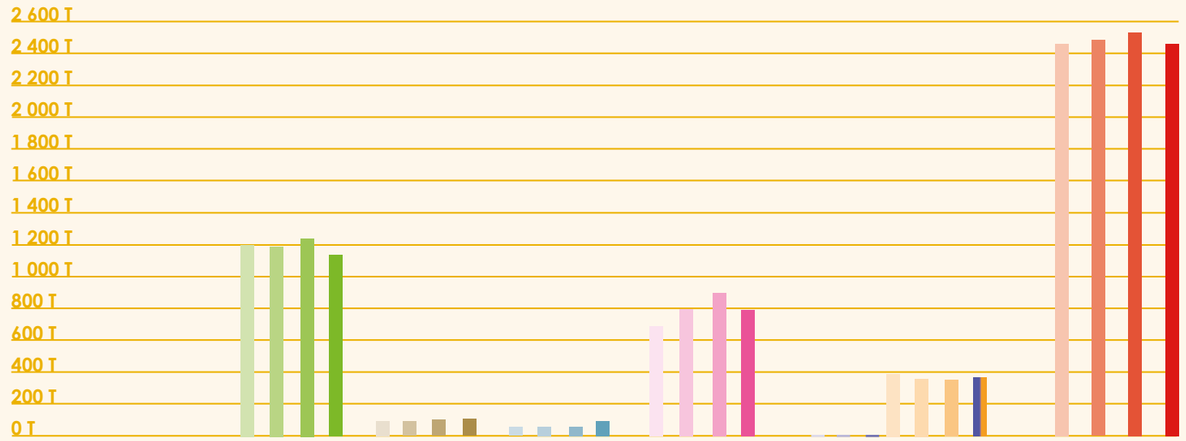

	Arles	Boulbon	Les Saintes Maries-de-la Mer	Saint-Martin de-Crau	Saint-Pierre de Mézoargues	Tarascon	
Exercice 2019	1 198 T	67 T	49 T	734 T	7 T	381 T	2 436 T
Exercice 2020	1 183 T	65 T	53 T	799 T	6 T	354 T	2 460 T
Exercice 2021	1 243 T	71 T	54 T	847 T	5 T	337 T	2 557 T
Exercice 2022	1 163 T	76 T	63 T	790 T	Tonnage cumulé avec Tarascon	367 T	2 459 T

En pourcentages, le total annuel des **2 459 tonnes** d'emballages recyclables et papier collectées en 2002 sur les six communes membres de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette, représente les valeurs suivantes :

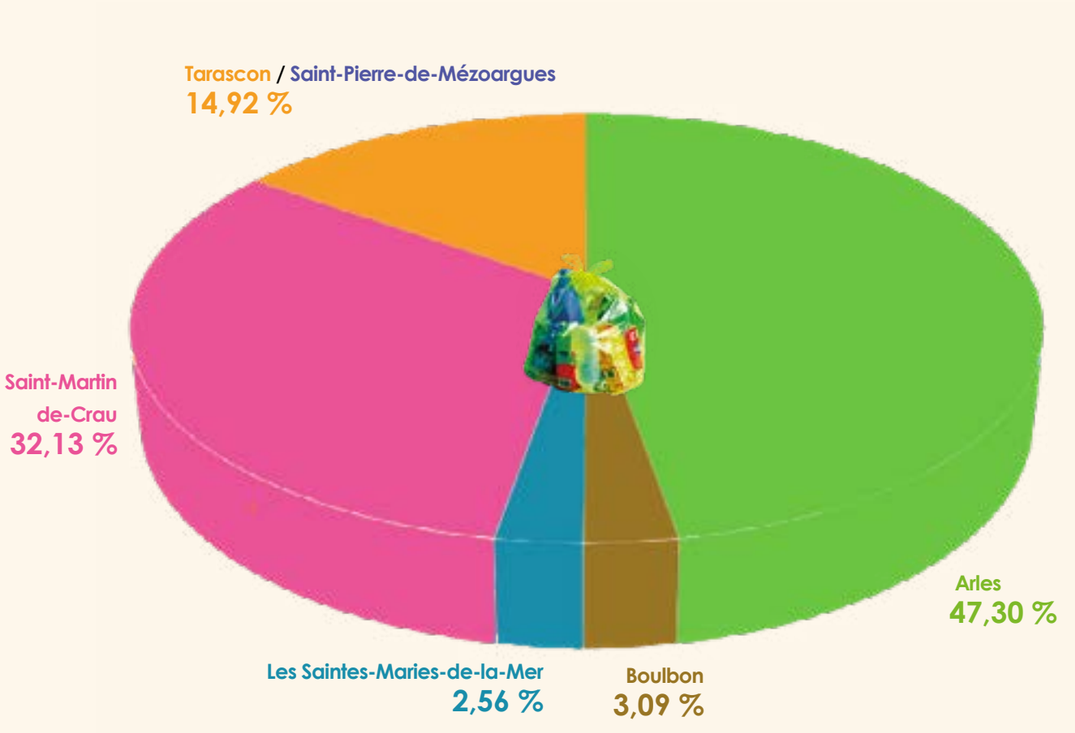

Évolution 2019-2022 de la performance kg/an/habitant d'emballages recyclables et papiers (bacs et sacs jaunes)

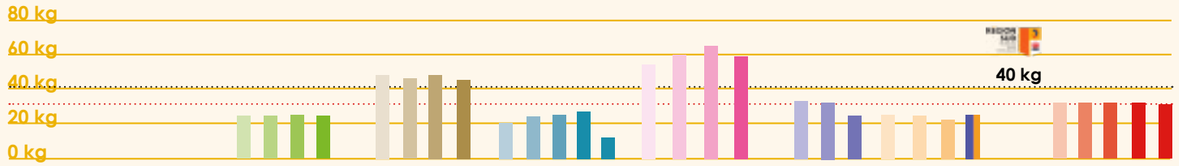

		Arles	Boulbon	Les Saintes Maries-de-la Mer	Saint-Martin de-Crau	Saint-Pierre-de Mézoargues	Tarascon	
Population 2022		51 691 habitants	1 534 habitants	2 145 habitants	13 661 habitants	population cumulée 15 862 habitants		84 893 habitants
Population lissée des Saintes-Maries de-la-Mer		51 691 habitants	1 534 habitants	7 250 habitants	13 661 habitants	population cumulée 15 862 habitants		89 998 habitants
2019		23 kg	45 kg	20 kg	56 kg	33 kg	25 kg	29 kg
2020		23 kg	43 kg	23 kg	60 kg	31 kg	24 kg	29 kg
2021		24 kg	46 kg	25 kg	62 kg	23 kg	21 kg	30 kg
2022	* Ratio par habitant population municipale stricte.	22 kg	50 kg	* 29 kg	58 kg	Kg/an/hab cumulé avec Tarascon	23 kg	29 kg
2022	* Ratio par habitant avec population estimée pour la commune des Saintes-Maries.	22 kg	50 kg	* 9 kg	58 kg	kg/an/hab cumulé avec Tarascon	23 kg	27 kg

Commentaires...

- Les quantités élevées constatées sur la commune des **Saintes-Maries-de-la-Mer** s'expliquent par l'activité touristique saisonnière de la commune qui entraîne une surpopulation temporaire et une forte production de déchets d'activités économiques assimilés aux déchets ménagers.

Sur la base d'une population estimée de juin à septembre entre 15 000 et 20 000 habitants, la population moyenne estimée prise en compte pour le ratio de production kg/an/habitant, est de 7 250 habitants.

Les ratios de production en kg/an/habitant sont donc présentés de 2 manières :

- Application stricte de la population municipale de chaque commune.
- Application de la population moyenne estimée des **Saintes-Maries-de-la-Mer**.

ADEME

Repères

Référentiel 2021 des coûts du Service public de gestion des déchets - SPGD. Production kg/an/habitant.

NATIONAL
53 kg/an/habitant

RÉGION SUD
40 kg/an/habitant

BOUCHES-DU-RHÔNE
27 kg/an/habitant

* Source 2021 Observatoire régional des déchets Provence-Alpes-Côte d'Azur

Distributions des sacs 2022

Distribution permanente

Arles : Maison des industries culturelles et des éditeurs (MICE) - Cité Yvan Audouard

Boulbon : Bibliothèque municipale ou Mairie

Saint-Martin-de-Crau : Centre technique communal et Mairie Centre

Saint-Pierre-de-Mézoargues : Mairie

Mas-Thibert : Mairie annexe

Moulès : Mairie annexe

Pont-de-Crau : Mairie annexe

Raphèle-les-Arles : Salle communale Gérard Philipe

Salin-de-Giraud : Centre technique municipal

1 distribution par an

Saliers : Création de cette distribution complémentaire dans les hameaux pour les usagers : d'**Albaron**, **Saliers**, **Le Paty-de-la-Trinité** et **Gageron**, salle communale de **Saliers**

Tarascon : Centre technique communal de collecte des déchets ménagers

Sacs de tri sélectif distribués en 2022

- **Sacs de 30 litres jaunes : 1 000** sacs
- **Sacs de 50 litres jaunes : 1 146 000** sacs

Conteneurs distribués en 2022

- **Conteneurs tri sélectif : 34** conteneurs
- **Conteneurs déchets résiduels : 1 185** conteneurs

La collecte du verre

Exercice 2022

Vous triez, nous recyclons !

ENVIRONNEMENT

Les 255 PAV verre du territoire ACCM

- Trier le verre, est un geste utile pour l'environnement. Il permet d'économiser des matières premières et de l'énergie. C'est aussi une source d'économie pour la collectivité et donc, pour chacun d'entre nous.
- 255 points d'apport volontaire dédiés au verre sont répartis sur le territoire communautaire. On peut y déposer les verres d'emballage : bouteilles, pots, bocaux, et flacons.
- Il est interdit d'y déverser : vaisselle, faïence, porcelaine, bouchon, ampoule, pot de fleurs, comme déposer du verre et autres déchets au pied des PAV sous peine d'amende.

**** Les collectes des 255 points d'apport volontaire verre sont programmées en fonction du remplissage. Le lien avec les transporteurs est relayé par le Service prévention, prestations, relations usagers ou Info Collecte.***

- Localisation des PAV sur la cartographie ACCM https://webcarto.agglo-accm.fr

Évolution 2019-2022 en tonnes de la production du verre ménager

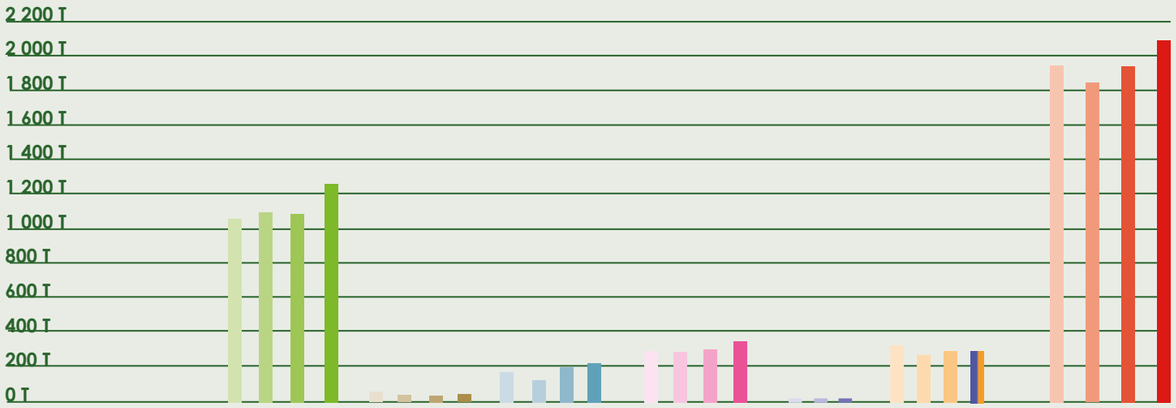

	Arles	Boulbon	Les Saintes Maries-de-la Mer	Saint-Martin de-Crau	Saint-Pierre de Mézoargues	Tarascon	ACCM
Exercice 2019	1 075 T	61 T	175 T	339 T	9 T	303 T	1 962 T
Exercice 2020	1 107 T	59 T	133 T	333 T	11 T	250 T	1 893 T
Exercice 2021	1 089 T	56 T	196 T	348 T	9 T	262 T	1 960 T
Exercice 2022	1 223 T	59 T	204 T	371 T	Tonnage cumulé avec Tarascon	285 T	2 142 T

En pourcentages, le total annuel des **2 142 tonnes** de verre collectées en 2002 sur les six communes membres de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette, représente les valeurs suivantes :

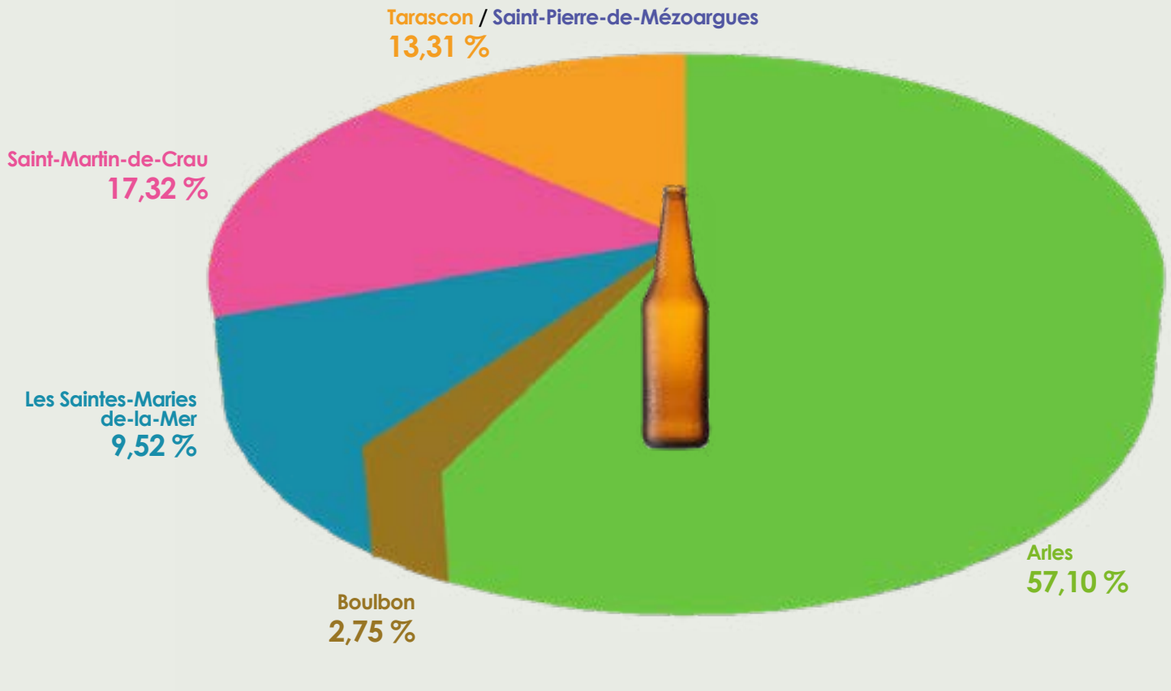

Évolution 2019-2022 par communes de la performance du verre ménager kg/an/habitant

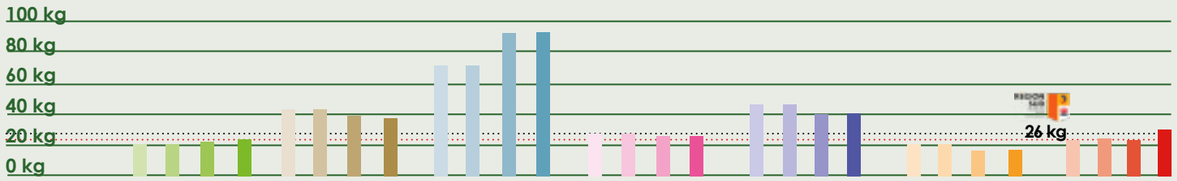

	Arles	Boulbon	Les Saintes Maries-de-la Mer	Saint-Martin de-Crau	Saint-Pierre-de Mézoargues	Tarascon	
Population 2022	51 691 habitants	1 534 habitants	2 145 habitants	13 661 habitants	population cumulée 15 862 habitants		84 893 habitants
Population lissée des Saintes-Maries de-la-Mer	51 691 habitants	1 534 habitants	7 250 habitants	13 661 habitants	population cumulée 15 862 habitants		89 998 habitants
2019	20 kg	41 kg	70 kg	26 kg	45 kg	20 kg	22 kg
2020	20 kg	41 kg	70 kg	26 kg	45 kg	20 kg	23 kg
2021	21 kg	39 kg	90 kg	25 kg	40 kg	16kg	22 kg
2022 * Ratio par habitant population municipale stricte.	24 kg	38 kg	* 95 kg	27 kg	Kg/an/hab cumulé avec Tarascon	18 kg	25 kg
2022 * Ratio par habitant avec population estimée pour la commune des Saintes-Maries.	24 kg	38 kg	* 28 kg	27 kg	Kg/an/hab cumulé avec Tarascon	18 kg	24 kg

Commentaires...

● Les quantités élevées constatées sur la commune des **Saintes-Maries-de-la-Mer** s'expliquent par l'activité touristique saisonnière de la commune qui entraîne une surpopulation temporaire et une forte production de déchets d'activités économiques assimilés aux déchets ménagers.

Sur la base d'une population estimée de juin à septembre entre 15 000 et 20 000 habitants, la population moyenne estimée prise en compte pour le ratio de production kg/an/habitant, est de 7 250 habitants.

Les ratios de production en kg/an/habitant sont donc présentés de 2 manières :

- Application stricte de la population municipale de chaque commune.
- Application de la population moyenne estimée des **Saintes-Maries-de-la-Mer**.

ADEME

Repères

Référentiel 2021 des coûts du Service public de gestion des déchets - SPGD. Production kg/an/habitant.

NATIONAL
34 kg/an/habitant

RÉGION SUD
26 kg/an/habitant

BOUCHES-DU-RHÔNE
18 kg/an/habitant

* Source 2021 Observatoire régional des déchets Provence-Alpes-Côte d'Azur

La collecte du textile

Exercice 2022

Vous triez, nous recyclons !

ENVIRONNEMENT

Le textile

Comme pour le verre, le textile est apporté et déposé dans des points d'apport volontaire (PAV). Après tri, les textiles en bon état sont mis sur le marché de la vente, ou acheminés vers les filières de recyclage : chiffons d'essuyage industriels, production de feutrine ou filature pour matières naturelles.

Le geste de tri permet de diminuer la fraction incinérée qui pèse sur les coûts de traitement des déchets.

Collecte 2022

Arles 103 390 kg
Boulbon 1 784 kg
Tarascon 65 339 kg

Total
170 513 kg

Le geste de tri permet de soutenir les associations par la création d'emplois durables pour des personnes en réinsertion par le retour à l'emploi.

Collecte 2022

Boulbon 1 718 kg
Saint-Martin-de-Crau 16 597 kg
Saint-Pierre-de-Mézoargues 1 476 kg

Total
19 791 kg

37 PAV textile sur le territoire

Les textiles, linges de maison, chaussures usagés sont à déposer dans les 37 PAV répartis sur le territoire ACM ou à apporter auprès des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

Boulbon **1 PAV**
Collecteur : Le Relais
Valorisation : Le Relais Avignon

Saint-Pierre-de-Mézoargues **1 PAV**
Collecteur : Le Relais
Valorisation : Le Relais Avignon

Saint-Martin-de-Crau **2 PAV**
Collecteur : Le Relais
Valorisation : Le Relais Avignon

Arles **22 PAV**
Collecteur : TEEF Arles
Valorisation : TEFF Arles

Boulbon **1 PAV**
Collecteur : TEEF Tarascon
Valorisation : TEFF Tarascon

Tarascon **10 PAV**
Collecteur : TEFF Tarascon
Valorisation : TEFF Tarascon

** Les collectes des 37 PAV textile s'effectuent en fonction de leur remplissage. Le lien avec les transporteurs est relayé par le Service prévention, prestations, relations usagers ou Info Collecte.*

● Localisation des PAV sur la cartographie ACM
https://webcarto.agglo-accm.fr

Évolution 2019-2022 de la production en tonnes des TLC (textile - linge de maison - chaussures)

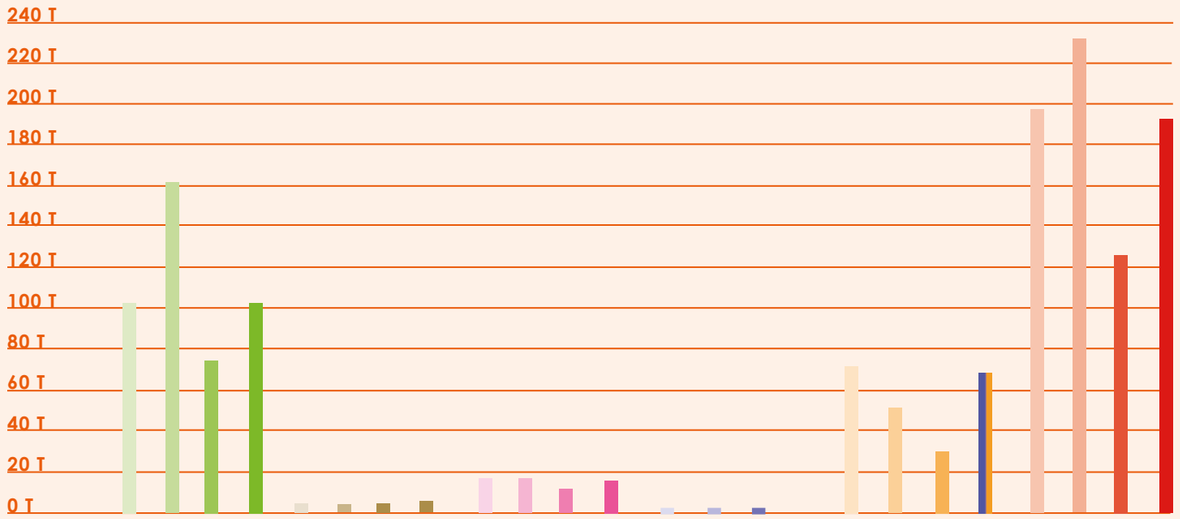

	Arles	Boulbon	Saint-Martin de-Crau	Saint-Pierre-de Mézoargues	Tarascon	ACM
2019	107 T	2,3 T	18 T	0,9 T	70 T	198 T
2020	160 T	1,4 T	18 T	1,4 T	51 T	232 T
2021	74 T	2 T	14 T	1,7 T	30 T	122 T
2022	103 T	3,5 T	16,6 T	Kg/an/hab cumulé avec Tarascon	66,8 T	190 T

En pourcentages, le total annuel des **190 tonnes** de textile collectées en 2002 sur les six communes membres de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette, représente les valeurs suivantes :

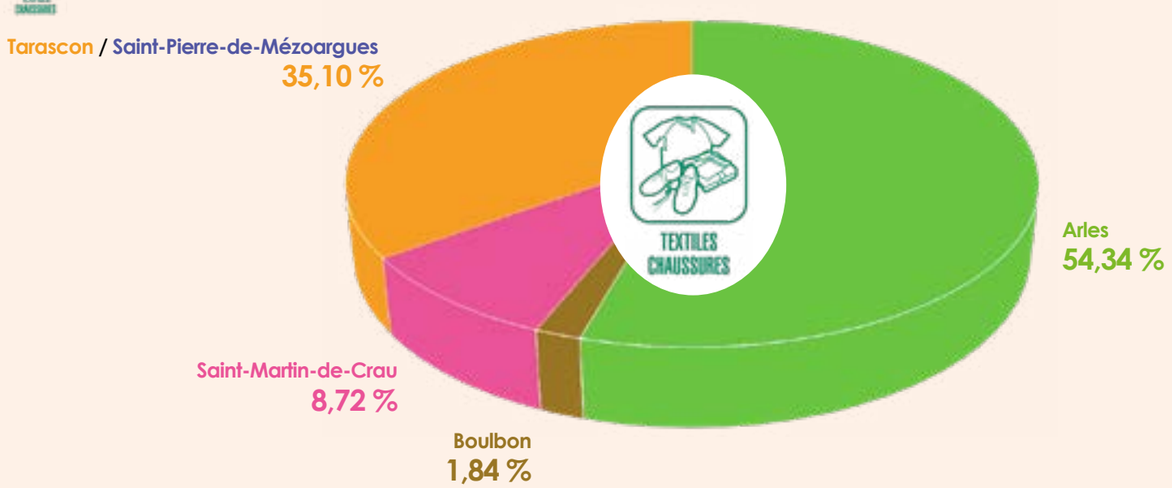

Évolution 2019-2022 par communes de la performance des TLC (textile - linge de maison - chaussures) kg/an/habitant

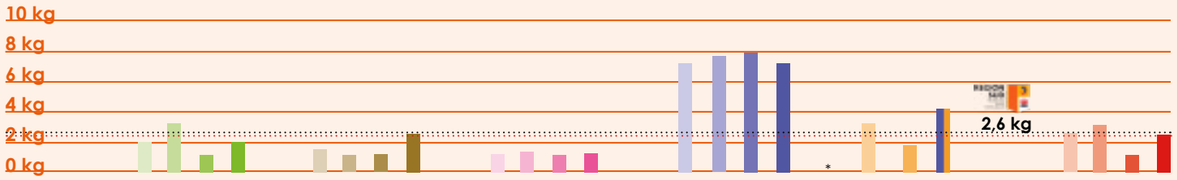

	Arles	Boulbon	Saint-Martin de-Crau	Saint-Pierre de Mézoargues	Tarascon	
2019	2 kg	1,6 kg	1,3 kg	6,9 kg	* non communiqué	2,3 kg
2020	3 kg	1 kg	1,4 kg	7,2 kg	3,4 kg	2,7 kg
2021	1,4 kg	1,3 kg	1 kg	7,7 kg	1,8 kg	1,4 kg
2022	2 kg	2,3 kg	1,2 kg	Kg/an/hab cumulé avec Tarascon	4,2 kg	2,2 kg

population cumulée 15 862 habitants

ADEME

Repères

Référentiel 2021 des coûts du Service public de gestion des déchets - SPGD. Production kg/an/habitant.

NATIONAL
3,6 kg/an/habitant

RÉGION SUD
2,6 kg/an/habitant

BOUCHES-DU-RHÔNE
1,8 kg/an/habitant

* Source 2021 Observatoire régional des déchets Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les déchèteries

Exercice 2022

Vous triez, nous recyclons !

ENVIRONNEMENT

La gestion des flux issus des 7 déchèteries et 3 points tri

Selon le ou les matériaux collectés sur les sites des déchèteries et points tri du territoire, les étapes de traitement comportent des opérations de : recyclage, broyage, concassage, démantèlement ou valorisation comme indiqué selon l'échelle de sauvegarde de l'environnement.

Échelle de sauvegarde de l'environnement

Valorisation matière — Valorisation énergétique — Élimination

Déchèterie	Déchet	Traitement	Destination	Sortie
Déchèterie	DÉCHETS VERTS	ITP (SAINT-MARTIN-DE-CRAU) PAPREC (SAINT-MARTIN-DE-CRAU) SEDE PROVENCE COMPOST (TARASCON) COMPOSTAGE ALLIANCE (BEAUCAIRE)	BROYAGE & COMPOSTAGE	TERREAU COMPOST
Déchèterie	CARTONS	PAPREC (NÎMES) ITP (SAINT-MARTIN-DE-CRAU)	RECYCLAGE	CARTON
Déchèterie	BOIS	PAPREC (NÎMES) ITP (SAINT-MARTIN-DE-CRAU)	BROYAGE	AMEUBLEMENT
Déchèterie	DÉBLAIS / GRAVATS	ITP (SAINT-MARTIN-DE-CRAU) CREAVIE (MILHAUD)	CONCASSAGE	DÉBLAIS / GRAVATS
Déchèterie		AUBORD RECYCLAGE (AUBORD)	RECYCLAGE	MÉTAUX
Déchèterie	PLATRE ET PLAQUES DE PLATRE	RÉCYGYPSE (ESPIGNAN)	RECYCLAGE	PLATRE ET PLAQUES DE PLATRE
Déchèterie	AMEUBLEMENT	PROVENCE VALORISATION (ISTRES)	RECYCLAGE	AMEUBLEMENT
Déchèterie	INCOMBRANTS	SUEZ (BELLEGARDE)	STOCKAGE	

Déchèterie	Déchet	Traitement	Sortie	Sortie
Déchèterie	DEEE	DALOREC (GIGNAC LA NERTHE)	DÉPOLLUTION	DÉMANTÈLEMENT VALORISATION
Déchèterie	DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES	SPUR ENVIRONNEMENT (ROGNAC) TRIADIS (VILLENEUVE-LES-BÉZIERS)	RECYCLAGE	DÉMANTÈLEMENT VALORISATION
Déchèterie	BATTERIES	DERICHEBOURG (AUBORD)		DÉMANTÈLEMENT VALORISATION
Déchèterie	HUILES DE VIDANGE	CHIMIREC (BEAUCAIRE)		VALORISATION
Déchèterie	CARTOUCHE D'ENCRE	COLLECTORS (MORNANT)	RÉEMPLOI RECYCLAGE	CARTOUCHE D'ENCRE MÉTAUX
Déchèterie	PILES ET ACCUMULATEURS	ÉPUR MÉDITERRANÉE (GIGNAC LA NERTHE)	RECYCLAGE	MÉTAUX
Déchèterie	LAMPES	ÉPUR MÉDITERRANÉE (GIGNAC LA NERTHE)	RECYCLAGE	LAMPES MÉTAUX

Les interdictions

- Les dépôts sauvages en entrée de déchèterie
- La récupération de matériaux sur site
- L'accès au site en dehors des heures d'ouverture sous peine de poursuite.

Les déchets non acceptés

- Ordures ménagères
- Déchets de tri sélectif
- Déchets d'amiante
- Bouteilles gaz ou protoxyde d'azote
- Explosifs ou fusées de détresse
- Extincteurs

- Cadavres d'animaux
- Goudron
- Plastiques agricoles

- Carcasses voitures
- Carcasses motos
- Pneumatiques

- Déchets d'activités de soins
- Déchets radioactifs
- Médicaments

Jours et horaires d'ouverture des déchèteries et points tri

En raison des risques inhérents à l'exploitation de ces équipements, les déchèteries ne sont accessibles qu'en présence d'un ou plusieurs agents d'accueil chargés du bon fonctionnement de l'installation. Les jours et horaires d'ouverture des déchèteries communautaires sont présentés ci-contre.

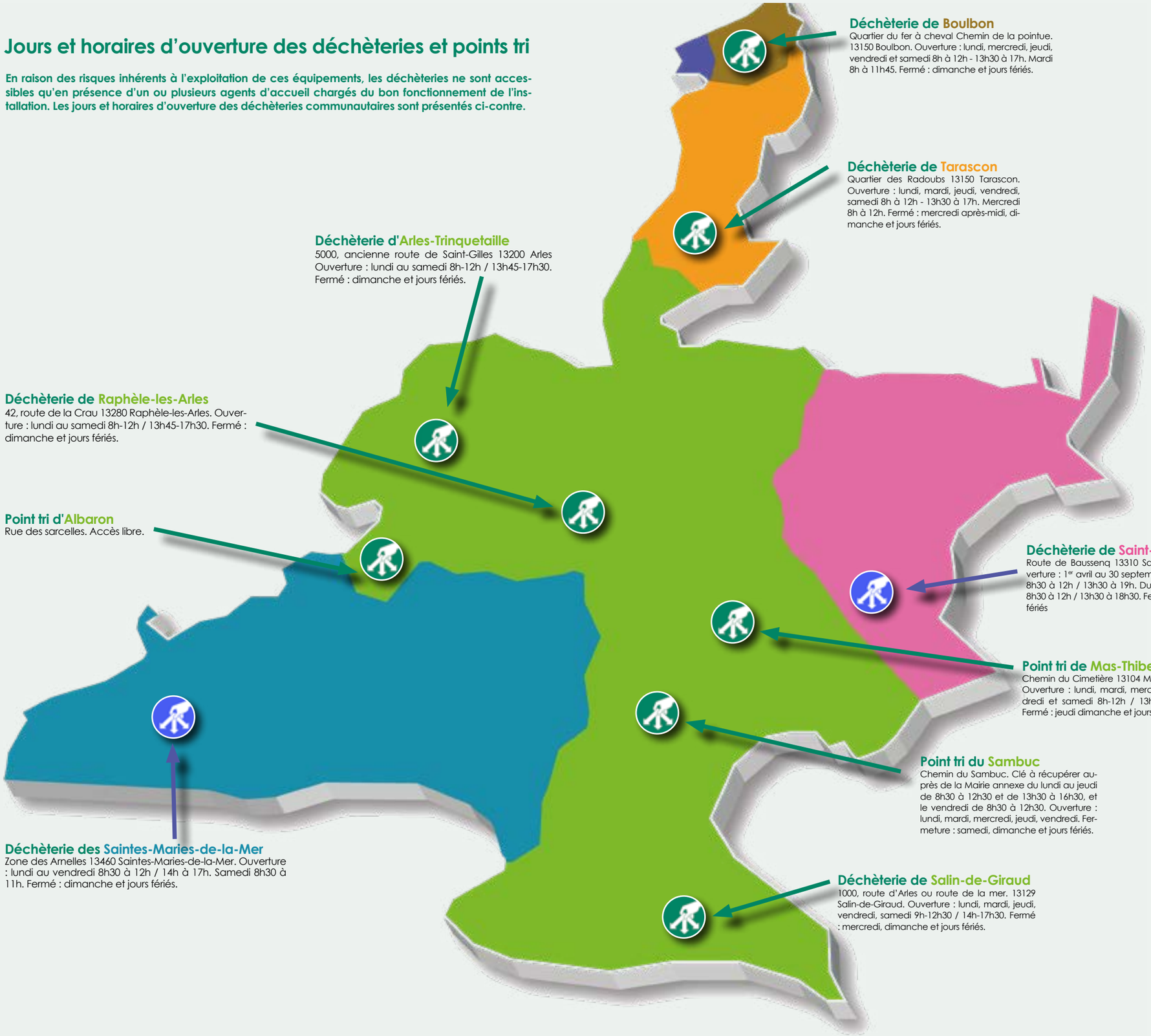

Déchèterie de Boulbon
Quartier du fer à cheval Chemin de la pointue. 13150 Boulbon. Ouverture : lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi 8h à 12h - 13h30 à 17h. Mardi 8h à 11h45. Fermé : dimanche et jours fériés.

Déchèterie de Tarascon
Quartier des Radoubs 13150 Tarascon. Ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi 8h à 12h - 13h30 à 17h. Mercredi 8h à 12h. Fermé : mercredi après-midi, dimanche et jours fériés.

Déchèterie d'Arles-Trinquetaille
5000, ancienne route de Saint-Gilles 13200 Arles Ouverture : lundi au samedi 8h-12h / 13h45-17h30. Fermé : dimanche et jours fériés.

Déchèterie de Raphèle-les-Arles
42, route de la Crau 13280 Raphèle-les-Arles. Ouverture : lundi au samedi 8h-12h / 13h45-17h30. Fermé : dimanche et jours fériés.

Point tri d'Albaron
Rue des sarcelles. Accès libre.

Déchèterie de Saint-Martin-de-Crau
Route de Baussenq 13310 Saint-Martin-de-Crau. Ouverture : 1er avril au 30 septembre lundi au samedi de 8h30 à 12h / 13h30 à 19h. Du 1er octobre au 31 mars 8h30 à 12h / 13h30 à 18h30. Fermé : dimanche et jours fériés

Point tri de Mas-Thibert
Chemin du Cimetière 13104 Mas-Thibert. Ouverture : lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi 8h-12h / 13h45-17h30. Fermé : jeudi dimanche et jours fériés.

Point tri du Sambuc
Chemin du Sambuc. Clé à récupérer auprès de la Mairie annexe du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, et le vendredi de 8h30 à 12h30. Ouverture : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi. Fermeture : samedi, dimanche et jours fériés.

Déchèterie des Saintes-Maries-de-la-Mer
Zone des Arnelles 13460 Saintes-Maries-de-la-Mer. Ouverture : lundi au vendredi 8h30 à 12h / 14h à 17h. Samedi 8h30 à 11h. Fermé : dimanche et jours fériés.

Déchèterie de Salin-de-Giraud
1000, route d'Arles ou route de la mer. 13129 Salin-de-Giraud. Ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi 9h-12h30 / 14h-17h30. Fermé : mercredi, dimanche et jours fériés.

Conditions d'accès déchèteries

Arles-Trinquetaille
Raphèle-les-Arles
Salin-de-Giraud
Saint-Martin-de-Crau
Les Saintes-Maries de-la-Mer

Accès réservé aux particuliers détenteurs de la carte
Professionnels non acceptés
Quantité admise 1 m³/jour/carte

Boulbon
Tarascon

Accès réservé aux particuliers et professionnels locaux détenteurs de la carte
Quantité admise 1 m³/jour/carte
Refus des apports des professionnels les vendredis et samedis

En complément du réseau des 7 déchèteries, l'agglomération met à disposition des usagers des "points-tri" pour faciliter la gestion des déchets dans les hameaux excentrés.

Ces "points-tri" ne sont pas des déchèteries au sens de la réglementation environnementale, car les quantités captées sont moindres, mais proposent un service de proximité apprécié des Arlésiens.

Conditions d'accès points tri

Mas-Thibert
Le Sambuc

Accès réservé aux particuliers détenteurs de la carte
Professionnels non acceptés
Quantité admise 1 m³/jour/carte

Albaron

Végétaux uniquement
Professionnels non acceptés
Quantité admise 1 m³/jour/carte

Modes de gestion

- Exploitation en régie

- Délégation de service public
- Marché prestation de service

RAPPEL : les résidents du territoire ont accès à l'ensemble des déchèteries et points tri proposés sans distinction de leur commune d'origine.

- Localisation des déchèteries et points tri sur la cartographie https://webcarto.agglo-accm.fr

Les déchets acceptés sur le territoire

LES FLUX	Déchèterie Arles Trinquetaille	Déchèterie de Boulbon	Déchèterie de Raphèle les-Arles	Déchèterie de Salin de-Giraud	Déchèterie des Saintes Maries de-la-Mer	Déchèterie de Saint Martin de-Crau	Déchèterie de Tarascon	Point tri d'Albaron	Point tri de Mas Thibert	Point tri du Sambuc
DÉCHETS VERTS	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
BOIS	X	X	X	X	X	X	X		X	X
ENCOMBRANTS	X	X	X	X	X	X	X		X	X
MÉTAUX	X	X	X	X	X	X	X		X	X
DÉBLAIS GRAVATS	X	X	X	X	X	X	X		X	
(DEEE) DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES	X	X	X	X	X	X	X			
(DDS) DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES	X	X	X	X	X	X	X			
AMEUBLEMENT	X	X	X	X	X	X	X			
PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE	X	X	X	X	X	X	X			
BATTERIES DE VOITURES	X	X	X	X	X	X	X			
VERRE	X	X	X	X	X	X	X			
PILES ET ACCUMULATEURS	X	X	X	X	X	X	X			
LAMPES ET NÉONS	X	X	X	X	X	X	X			
TEXTILES CHAUSSURES	X	X	X	X	X	X	X			
HUILES MINÉRALES USAGÉES	X	X	X	X	X	X	X			
CARTONS	X	X	X		X	X	X			
HUILES ALIMENTAIRES		X			X	X	X			
CAPSULES DE CAFÉ		X				X	X			
RÉUTILISATION RÉEMPLOI	X		X			X				
CARTOUCHES D'ENCRE		X					X			
PNEUS					X	X				

Les flux réceptionnés en 2022

LES PRINCIPAUX	Déchèteries Arles et points tri réunis	Déchèterie de Boulbon	Déchèterie des Saintes Maries-de-la-Mer	Déchèterie de Saint-Martin de-Crau	Déchèterie de Tarascon	TOTAL	%
DÉBLAIS GRAVATS	2 395 T	465 T	934 T	1 094 T	2 035 T	6 923 T	- 3, 00 %
DÉCHETS VERTS	2 518 T	360 T	292 T	1 403 T	1 447 T	6 020 T	- 1,1 %
ENCOMBRANTS	1 647 T	202 T	202 T	535 T	1 849 T	4 435 T	- 9,1 %
BOIS	1 026 T	103 T	292 T	221 T	489 T	2 131 T	- 5,3 %
AMEUBLEMENT	432 T	65 T	35 T	404 T	322 T	1 258 T	+ 19,50 %
PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE	211 T	37 T	46 T	41 T	249 T	584 T	+ 12,70 %
CARTONS DÉCHÈTERIES ET TACO & CO	193 T	35 T	66 T	71 T	205 T	570 T	- 13,90 %
MÉTAUX	147 T	24 T	78 T	97 T	109 T	455 T	- 27,80 %
(DEEE) DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES	135 T	21 T	55 T	78 T	123 T	412 T	+ 19,10 %
(DDS) DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES	21 T	3,6 T	2 T	11 T	29 T	67 T	+ 4,80 %
HUILES DE VIDANGE	13 T	1,2 T	1,04 T	7 T	5 T	27,24 T	- 12,10 %
HUILES ALIMENTAIRES		190 kg	300 kg	3,5 T	440 kg	4,43 T	- 28,70 %
••• DIVERS	1,39 T	80 kg	388 kg	1,23 T	500 kg	3,59 T	*
TOTAL 2022	8 739,4 T	1 317,1 T	2 003,7 T	3 966,7 T	6 862,9 T	22 891 T	- 3,30 %

••• La ligne "Divers" correspond à des déchets en très faible quantité : batteries, tubes néons, ampoules, piles et accumulateurs.

Évolution 2019-2022 en tonnes des apports en déchèteries

En 2022, le volume global collecté sur l'ensemble des déchèteries et points tri du territoire s'élève à 22 799 tonnes, contre 23 672 tonnes en 2021, soit une baisse de - 872 tonnes, soit - 3,70 %.

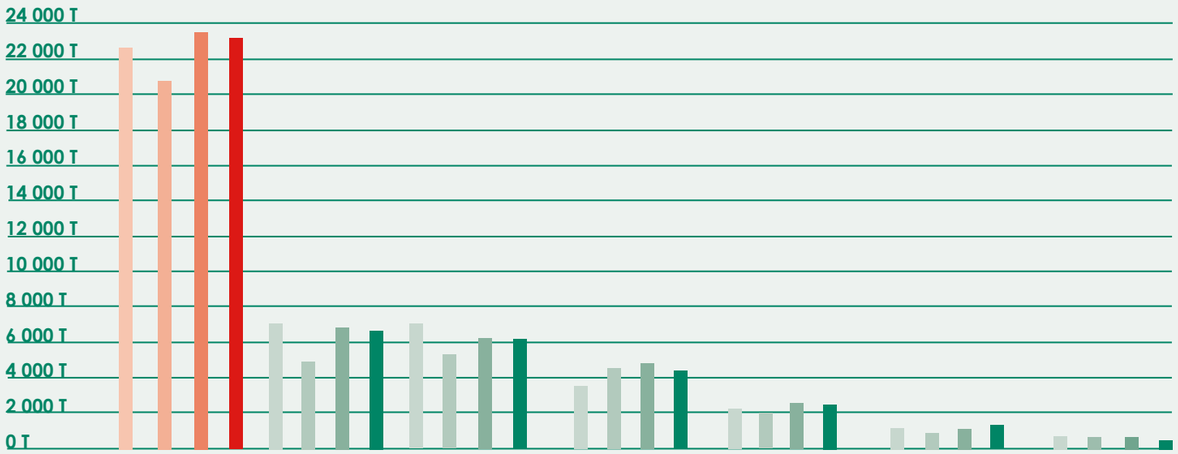

	TOTAL ÉVOLUTION 2019-2022	DÉBLAIS /GRAVATS	DÉCHETS VERTS	ENCOMBRANTS	BOIS	AMEUBLEMENT	MÉTAUX
2019	23 243 T	7 169 T	6 464 T	3 952 T	2 148 T	1 175 T	690 T
2020	20 354 T	5 454 T	5 737 T	4 467 T	1 948 T	797 T	625 T
2021	23 672 T	7 139 T	6 090 T	4 881 T	2 251 T	1 053 T	630 T
2022	22 890 T	6 923 T	6 020 T	4 435 T	2 131 T	1 258 T	455 T

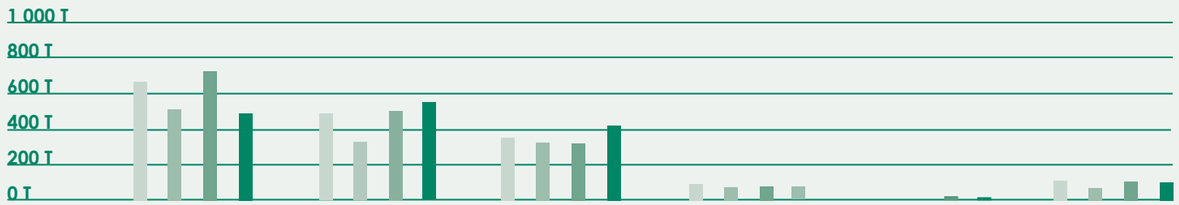

	CARTONS	PLÂTRE ET PLACO	(DEEE) DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES	HUILES MINÉRALES USAGÉES	HUILES VÉGÉTALES USAGÉES	DÉCHETS DANGEREUX
2019	639 T	503 T	384 T	33 T	-	86 T
2020	536 T	369 T	347 T	27 T	-	47 T
2021	662 T	518 T	346 T	31 T	6,21 T	65 T
2022	570 T	584 T	412 T	27 T	4,43 T	67 T

Répartition 2022 en pourcentages des flux réceptionnés en déchèteries

Tous les déchets qui arrivent en déchèterie ne subissent pas le même traitement final. Ils sont séparés en déchèterie et éventuellement triés ultérieurement en vue de les orienter vers la solution de valorisation la plus vertueuse et/ou la plus économique.

La composition des déchets réceptionnés dans les déchèteries du territoire est assez classique avec les flux végétaux et gravats comme flux principaux.

90 % du gisement capté provient de 5 flux principaux :

Les 5 principaux flux

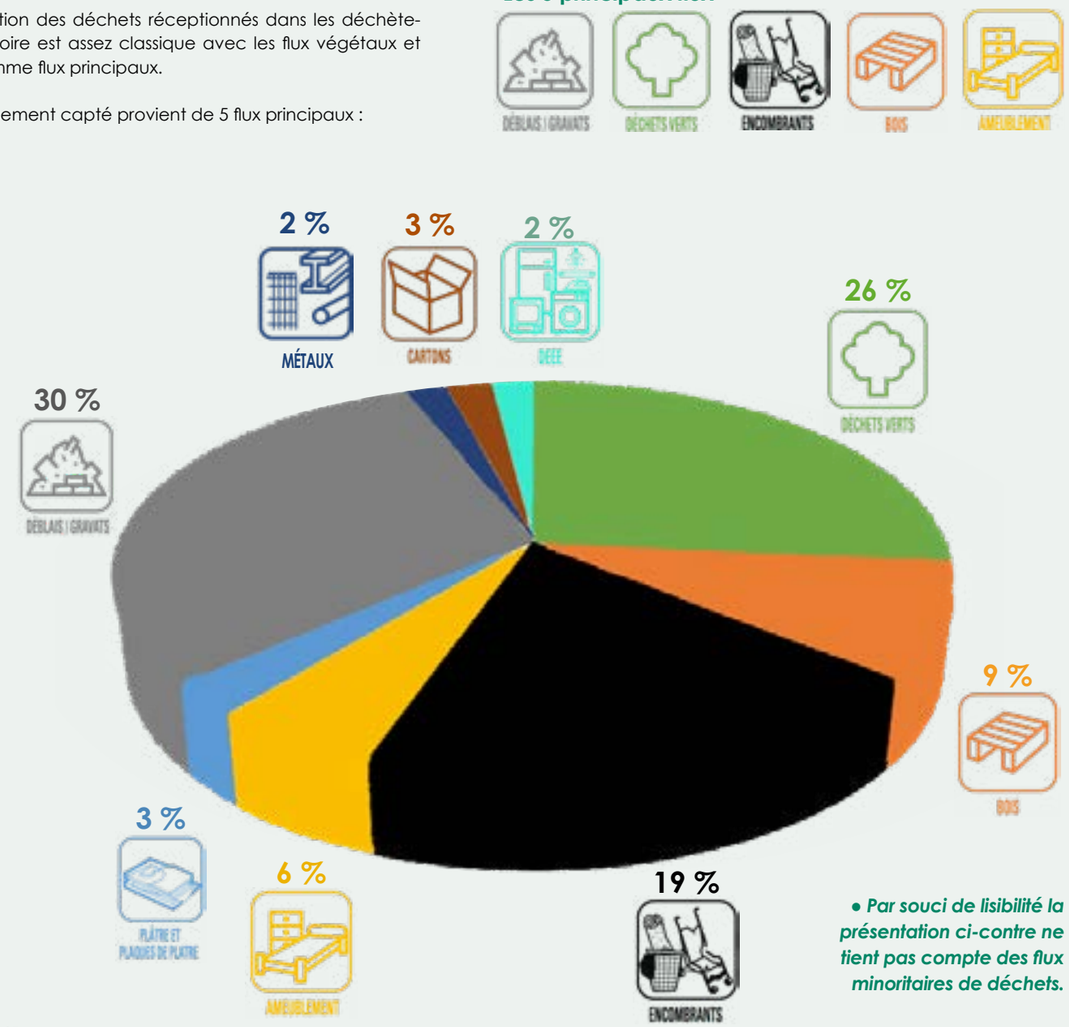

• Par souci de lisibilité la présentation ci-contre ne tient pas compte des flux minoritaires de déchets.

Évolution contexte général 2022

- Par rapport à l'exercice 2021, nous constatons une montée en puissance des filières Éco-Mobilier, électroménager, ou encore de la filière REP (Responsabilité Élargie du Producteur).
- Les quantités des filières REP électroménager et mobilier augmentent d'environ **19 %**, signe que le tri s'affine sur les déchèteries et points tri de l'agglomération.

Évolution 2019-2022 des tonnages en déchèteries et points tri du territoire

Au global le réseau des déchèteries et points tri capte environ 269kg/an/hab, contre 261 kg/an/hab au niveau régional et 211 kg/an/hab dans les Bouches-du-Rhône. C'est le signe que les usagers d' ont clairement identifié ses infrastructures de proximité pour évacuer leurs déchets.

Les déchèteries de Tarascon, Boulbon et Les Saintes-Maries-la-Mer sont au delà de 400 kg/an/hab. Ces déchèteries sont les seules à accepter les déchets des professionnels. À titre d'information, les déchets des professionnels ne sont pas des déchets ménagers et n'a pas d'obligation à les prendre en charge.

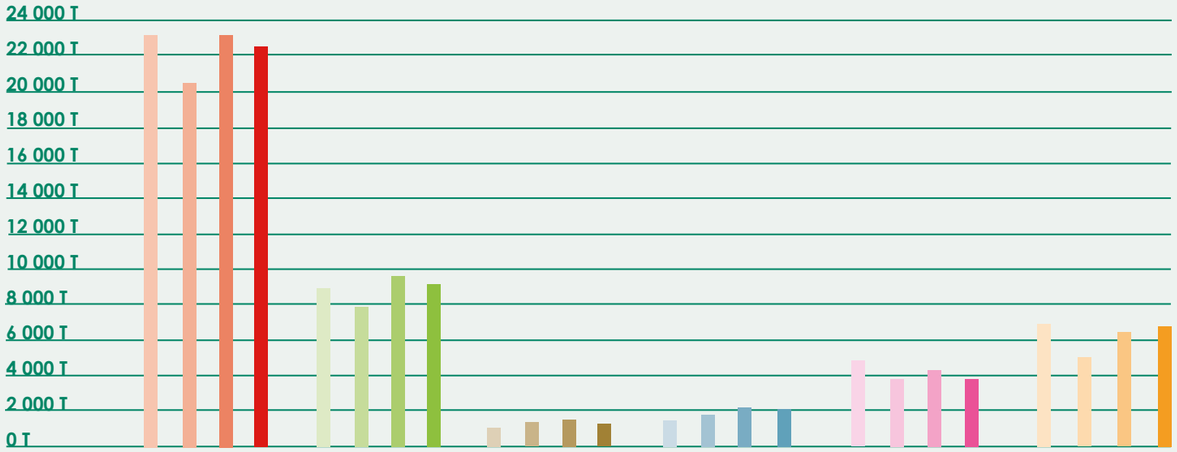

		Déchèteries et points tri d'Arles	Boulbon	Les Saintes Maries de-la-Mer	Saint-Martin de-Crau	Tarascon
2019	23 234 T	8 622 T	1 035 T	1 778 T	4 589 T	7 210 T
2020	20 352 T	7 908 T	1 579 T	1 941 T	3 879 T	5 045 T
2021	23 675 T	9 615 T	1 625 T	2 012 T	4 029 T	6 394 T
2022	22 890 T	8 739 T	1 317 T	2 004 T	3 967 T	6 863 T

Évolution 2019-2022 de la performance kg/an/habitant en déchèteries et points tri du territoire

En 2022, avec 269 kg le ratio kilo/an/habitant sur le territoire de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette est supérieur aux moyennes nationale, régionale et départementale 2021.

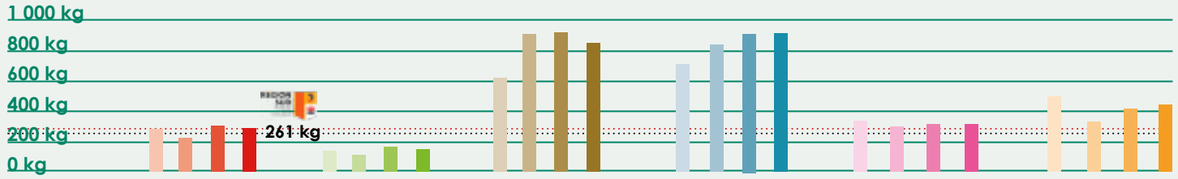

		Déchèteries et points tri d'Arles	Boulbon	Les Saintes Maries de-la-Mer	Saint-Martin de-Crau	Tarascon
2019	273 kg	163 kg	608 kg	710 kg	350 kg	480 kg
2020	240 kg	150 kg	922 kg	833 kg	290 kg	341 kg
2021	279 kg	188 kg	930 kg	929 kg	294 kg	401 kg
2022	269 kg	169 kg	858 kg	934 kg	290 kg	432 kg

kg/an/habitant cumulée sur 15 862 habitants

Repères

Référentiel 2021 des coûts du Service public de gestion des déchets - SPGD. Production kg/an/habitant.

NATIONAL 242 kg/an/habitant

RÉGION SUD 261 kg/an/habitant

BOUCHES-DU-RHÔNE 211 kg/an/habitant

* Source 2021 Observatoire régional des déchets Provence-Alpes-Côte d'Azur

Répartition 2022 en tonnes des flux hors déchèteries des services techniques Ville d'Arles et

exerce la compétence collecte et traitement des déchets "ménagers". peut faire le choix de prendre en charge certains déchets "non ménagers", c'est le cas actuellement avec notamment la prise en charge des déchets des professionnels, des déchets des communes et services techniques communaux. En 2022, les apports des services techniques de la Ville d'Arles et représentent 945 tonnes, contre 1 867 tonnes en 2021, soit - 49,38 %.

LES FLUX	Services techniques ARLES	Services techniques	TOTAL
DÉCHETS VERTS	235 T	10 T	245 T
BOIS	95 T	3 T	98 T
ENCOMBRANTS	455 T	55 T	510 T
DÉBLAIS GRAVATS	92 T	0 T	92 T
CARTONS	0 T	0 T	0 T
DÉCHETS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES	0 T	0 T	0 T
MÉTAUX	0 T	0 T	0 T
TOTAL 2022	877 T	68 T	945 T

Évolution 2019-2022 en tonnes des flux hors déchèteries des services techniques Ville d'Arles et

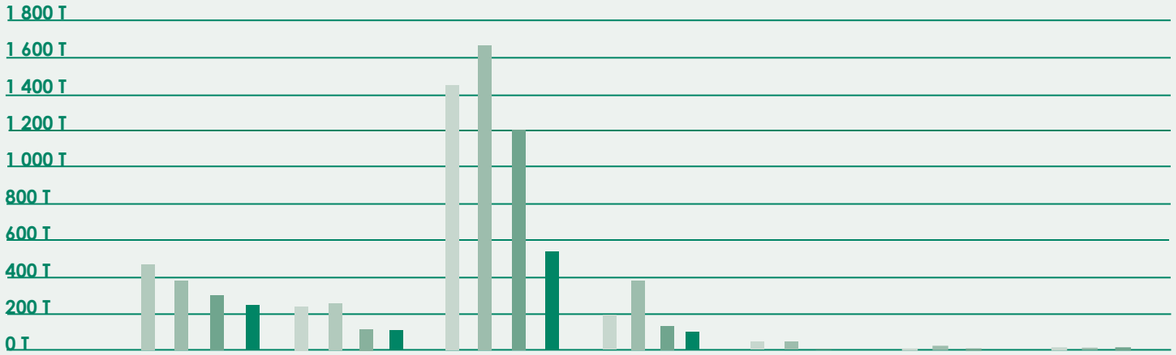

	DÉCHETS VERTS	BOIS	ENCOMBRANTS	DÉBLAIS /GRAVATS	CARTONS	DEEE	MÉTAUX
2019	448 T	233 T	1 413 T	198 T	63 T	28 T	12 T
2020	395 T	265 T	1 627 T	395 T	64 T	52 T	4 T
2021	347 T	124 T	1 198 T	166 T	1 T	17 T	14 T
2022	245 T	98 T	510 T	92 T	0 T	0 T	0 T

DÉCHETS VERTS

Évolution 2019-2022 en tonnes des apports des déchets verts

En 2022, les apports de déchets verts dans les déchèteries et points tri sont en très légère baisse de - 70 tonnes, soit - 1,15 %, pour une quantité totale de 6 020 tonnes, contre 6 090 tonnes en 2021.

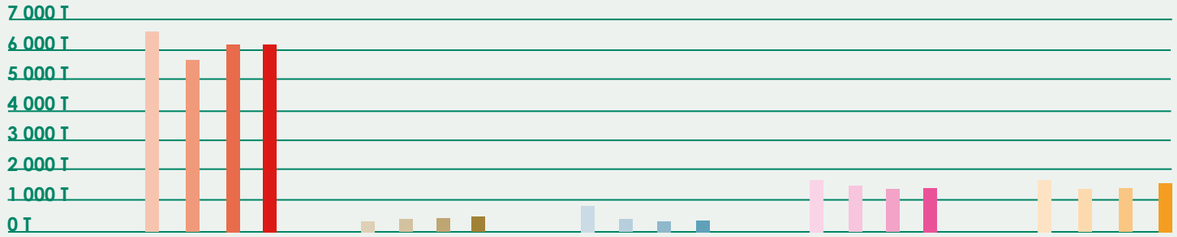

		Boulbon	Les Saintes Maries de-la-Mer	Saint-Martin de-Crau	Tarascon
2019	6 555 T	278 T	390 T	1 615 T	1 583 T
2020	5 823 T	313 T	345 T	1 413 T	1 399 T
2021	6 090 T	347 T	265 T	1 335 T	1 408 T
2022	6 020 T	360 T	292 T	1 403 T	1 447 T

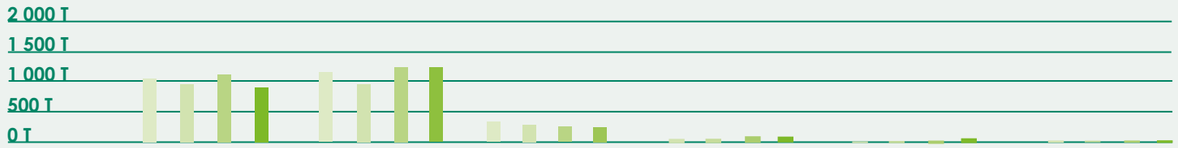

	Arles Trinquetaille	Raphèle-les-Arles	Salin de-Giraud	Mas-Thibert	Le Sambuc	Albaron
2019	1 005 T	1 161 T	431 T	47 T	23 T	22 T
2020	919 T	989 T	349 T	48 T	31 T	17 T
2021	1 053 T	1 229 T	313 T	65 T	44 T	31 T
2022	846 T	1 223 T	303 T	56 T	53 T	37 T

Commentaires...

- Sur ce total de 6 020 tonnes, 3 déchèteries et 3 points tri d'Arles captent 2 518 tonnes.
- La baisse de 207 tonnes sur la déchèterie provisoire Arles-Trinquetaille s'explique en raison des travaux conduits au cours de l'année 2022.
- Depuis 2022, les végétaux issus des déchèteries d'Arles-Trinquetaille, Raphèle-les-Arles, Salin-de-Giraud et des points tri de Mas-Thibert, Le Sambuc et Albaron sont broyés chez l'entreprise ITP basée à Saint-Martin-de-Crau. Ce broyat est ensuite amené chez les agriculteurs de la région pour enrichir leur sol. 90 % de ce produit est utilisé sur le territoire et plus particulièrement sur la commune de Saint-Martin-de-Crau.

Ce produit est parfaitement adapté aux besoin des exploitations d'arboriculture, où il enrichit les sols tout en conservant l'humidité. Un véritable exemple d'économie circulaire qui nourrit les terres du territoire, minimise les transports avec un degré de complexité moindre que le compostage.

Évolution 2019-2022 en tonnes des apports de bois

** Bois non accepté sur le point tri d'Albaron.*

En 2022, les apports de bois dans les déchèteries et points tri enregistre une baisse de 120 tonnes, soit - 5,33 %, pour un volume total de 2 131 tonnes, contre 2 251 tonnes en 2021.

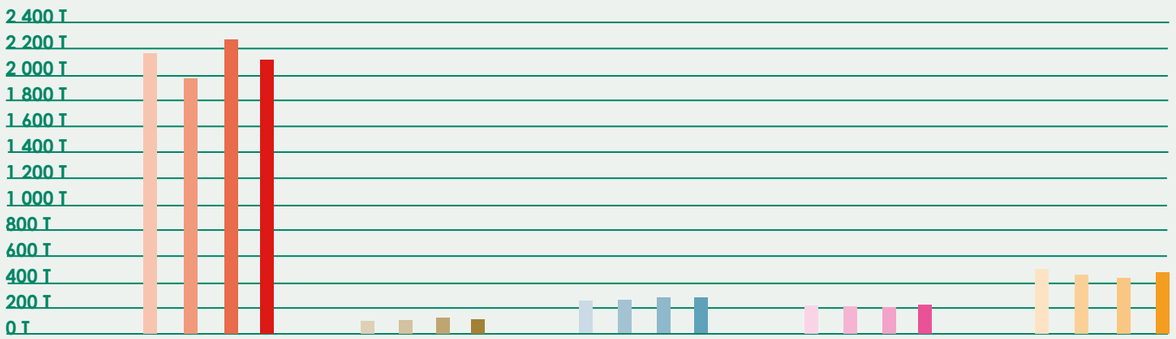

	Boulbon	Les Saintes Maries de-la-Mer	Saint-Martin de-Crau	Tarascon
2019	2 181 T	77 T	260 T	214 T	525 T
2020	1 987 T	100 T	276 T	207 T	460 T
2021	2 251 T	124 T	302 T	200 T	411 T
2022	2 131 T	103 T	292 T	221 T	489 T

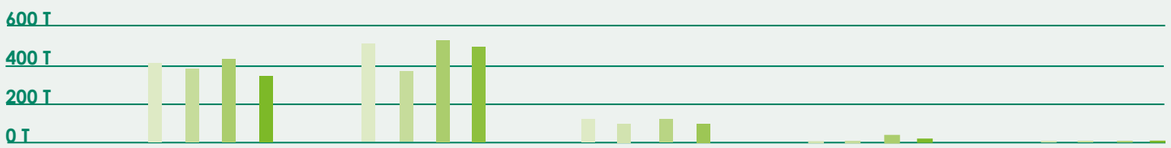

	Arles Trinquetaille	Raphèle les-Arles	Salin de-Giraud	Mas-Thibert	Le Sambuc
2019	411 T	516 T	144 T	31 T	3 T
2020	396 T	385 T	123 T	36 T	4 T
2021	436 T	543 T	153 T	68 T	14 T
2022	359 T	471 T	127 T	49 T	20 T

Commentaires...

- Sur ce total de 2 131 tonnes, 3 déchèteries et 2 points tri d'**Arles** captent 1 026 tonnes.
- La baisse de 77 tonnes sur la déchèterie provisoire **Arles-Trinquetaille** s'explique en raison des travaux conduits au cours de l'année 2022.
- La baisse du bois semble liée à la montée en puissance de la filière mobilier.

Évolution 2019-2022 en tonnes des apports d'encombrants

** Encombrants non acceptés sur le point tri d'Albaron.*

Avec 4 345 tonnes réceptionnées en 2022, contre 4 881 tonnes en 2021, les apports d'encombrants dans les déchèteries et points tri enregistrent une baisse conséquente de - 446 tonnes, soit - 9,14 %.

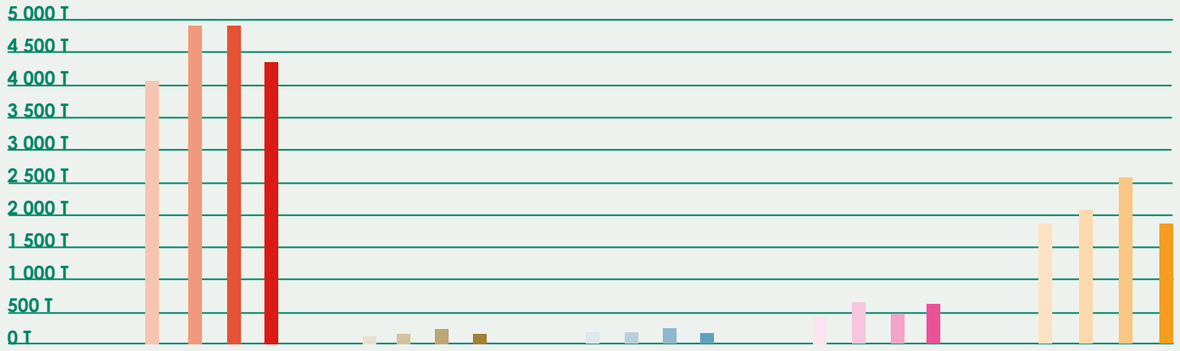

	Boulbon	Les Saintes Maries de-la-Mer	Saint-Martin de-Crau	Tarascon
2019	4 092 T	144 T	214 T	465 T	1 734 T
2020	4 885 T	203 T	217 T	571 T	2 078 T
2021	4 881 T	235 T	233 T	497 T	2 543 T
2022	4 437 T	202 T	202 T	535 T	1 849 T

	Arles Trinquetaille	Raphèle les-Arles	Salin de-Giraud	Mas-Thibert	Le Sambuc
2019	610 T	595 T	190 T	6 T	134 T
2020	721 T	499 T	178 T	264 T	154 T
2021	480 T	515 T	198 T	140 T	40 T
2022	589 T	552 T	195 T	180 T	33 T

Commentaires...

- Sur ce total de 4 435 tonnes, 3 déchèteries et de 2 points tri d'**Arles** captent 1 549 tonnes.
- Dans le cadre de ses actions de prévention et de ré-emploi, la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette prend également en charge les objets collectés par Emmaüs, mais finalement non vendus ou irréparables.
- Ces déchets ont représentés **98 tonnes** en 2022.

Évolution 2019-2022 en tonnes des apports d'ameublement

** Ameublement non accepté sur les points tri d'Albaron, Mas-Thibert et Le Sambuc.*

Avec 1 258 tonnes d'éléments d'ameublement réceptionnés en 2022, contre 1 053 tonnes en 2021, soit + 205 tonnes pour une augmentation de + 19,47 %, ce tonnage est le plus important des quatre derniers exercices.

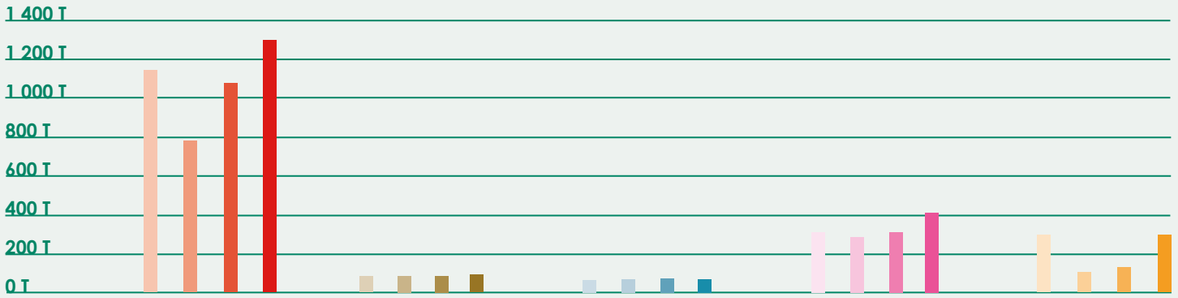

		Boulbon	Les Saintes Maries de-la-Mer	Saint-Martin de-Crau	Tarascon
2019	1 176 T	51 T	29 T	378 T	354 T
2020	796 T	55 T	32 T	300 T	85 T
2021	1 053 T	55 T	38 T	380 T	164 T
2022	1 258 T	65 T	35 T	404 T	322 T

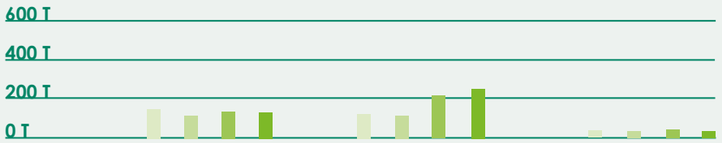

	Arles Trinquetaille	Raphèle-les-Arles	Salin de-Giraud
2019	176 T	149 T	39 T
2020	143 T	143 T	38 T
2021	170 T	200 T	46 T
2022	153 T	240 T	39 T

Commentaires...

- Sur ce total de 1 258 tonnes, 3 déchèteries d'Arles captent 432 tonnes.
- Avec + 158 tonnes, la déchèterie de Tarascon voit une progression de + 100 % sur cette filière à Responsabilité élargie des producteurs (REP), à coût nul pour la communauté d'agglomération.

Évolution 2019-2022 en tonnes des apports de plâtre et plaques de plâtre

** Plâtre et plaques de plâtre non acceptés sur les point tri d'Albaron, Mas-Thibert et Le Sambuc.*

En 2022, les apports de plâtre et plaques de plâtre ont représenté 584 tonnes, soit + 12,74 %, contre 518 tonnes en 2021. Pour la seconde année consécutive les apports de ce flux dépassent la barre des 500 tonnes, et approche les 600 tonnes.

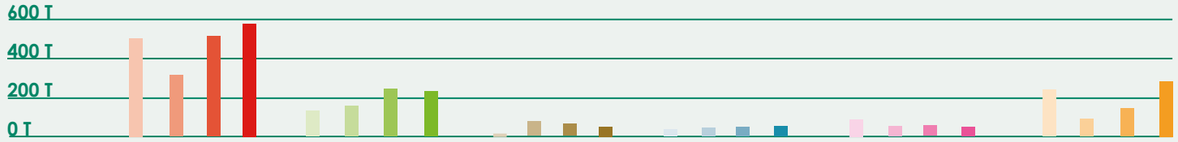

		Arles Trinquetaille Raphèle / Salin-de Giraud	Boulbon	Les Saintes Maries de-la-Mer	Saint-Martin de-Crau	Tarascon
2019	492 T	139 T	17 T	29 T	73 T	234 T
2020	362 T	173 T	62 T	32 T	36 T	59 T
2021	518 T	229 T	45 T	43 T	46 T	155 T
2022	584 T	211 T	37 T	46 T	41 T	249 T

Commentaires...

- Sur ce total de 584 tonnes, 3 déchèteries d'Arles captent 211 tonnes.
- Par rapport à l'exercice 2021, la déchèterie de Tarascon enregistre une hausse de 94 tonnes, soit + 60,65 %.

DÉBLAIS / GRAVATS

Évolution 2019-2022 en tonnes des apports de gravats

** Gravats non acceptés sur les points tri d'Albaron et Le Sambuc.*

En 2022, les apports gravats dans les déchèteries et le point tri de Mas-Thibert ont représenté 6 923 tonnes contre 7 139 tonnes en 2021, soit - 3,02 %.

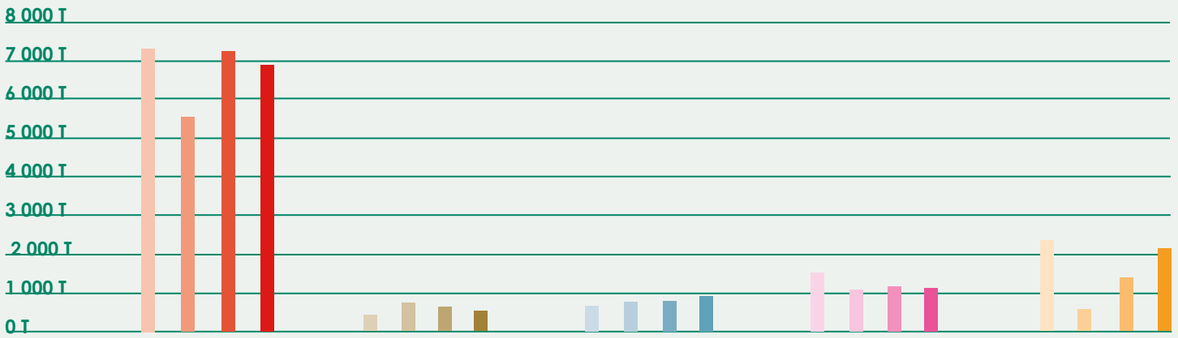

	Boulbon	Les Saintes Maries de-la-Mer	Saint-Martin de-Crau	Tarascon
2019	7 241 T	389 T	625 T	1 483 T	2 209 T
2020	5 518 T	760 T	813 T	1 039 T	492 T
2021	7 139 T	733 T	892 T	1 149 T	1 264 T
2022	6 923 T	465 T	934 T	1 094 T	2 035 T

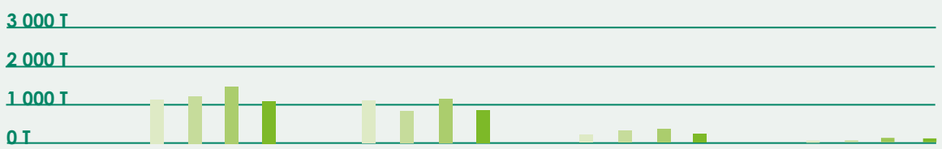

	Arles Trinquetaille	Raphèle-les-Arles	Salin de-Giraud	Mas-Thibert
2019	1 178 T	1 089 T	195 T	73 T
2020	1 213 T	848 T	289 T	64 T
2021	1 464 T	1 171 T	346 T	120 T
2022	1 103 T	974 T	229 T	88 T

Commentaires...

- Sur ce total de 6 923 tonnes, 3 déchèteries et 1 point tri d'Arles captent 2 394 tonnes.

MÉTAUX

Évolution 2019-2022m en tonnes des apports des métaux

** Métaux non acceptés sur le point tri d'Albaron.*

En 2022, les apports de métaux sont en forte baisse avec 455 tonnes, contre 630 tonnes en 2021, soit - 27,78 %, et bien en deçà des 701 tonnes de 2019.

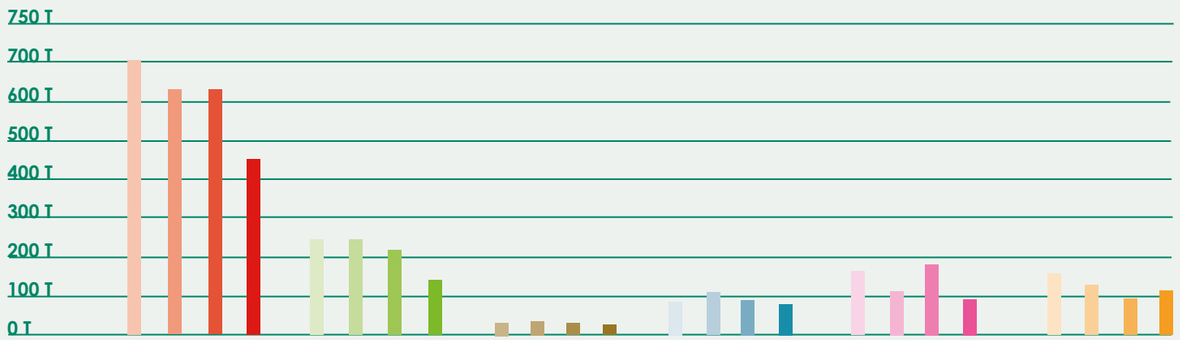

	Arles Trinquetaille Raphèle / Salin / Mas-Thibert / Le Sambuc	Boulbon	Les Saintes Maries de-la-Mer	Saint-Martin de-Crau	Tarascon
2019	701 T	254 T	33 T	95 T	167 T	152 T
2020	629 T	253 T	33 T	107 T	111 T	125 T
2021	630 T	227 T	26 T	99 T	184 T	94 T
2022	455 T	147 T	24 T	78 T	97 T	109 T

Commentaires...

- Sur ce total de 455 tonnes, 3 déchèteries et 2 points tri d'Arles captent 147 tonnes.

Évolution 2019-2022 en tonnes des apports de cartons

** Cartons non acceptés sur les points tri d'Albaron, Mas-Thibert et Le Sambuc, et la déchèterie de Salin-de-Giraud.*

En 2021, toutes les déchèteries avaient enregistré une augmentation des apports de cartons de + 23,51 %, en 2022 c'est le contraire qui s'est produit, avec une baisse de - 13,90 %, pour un poids de 570 tonnes, contre 662 tonnes en 2021.

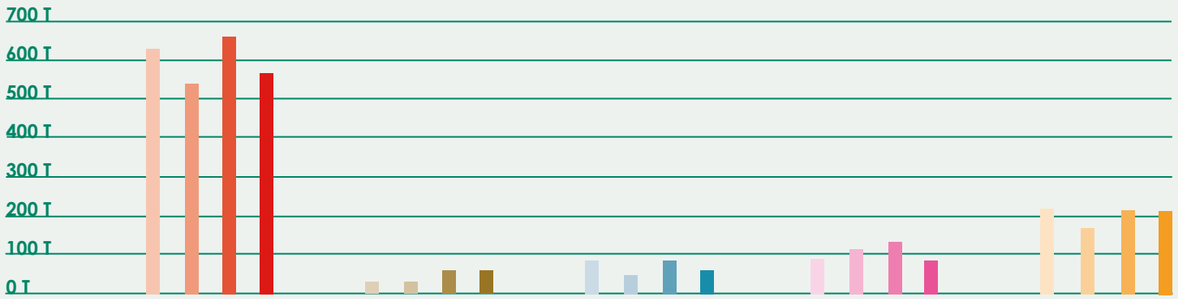

2019	639 T	23 T	84 T	89 T	221 T
2020	536 T	22 T	54 T	114 T	175 T
2021	662 T	36 T	80 T	139 T	207 T
2022	570 T	35 T	66 T	71 T	205 T
		Boulbon	Les Saintes Maries de-la-Mer	Saint-Martin de-Crau	Tarascon

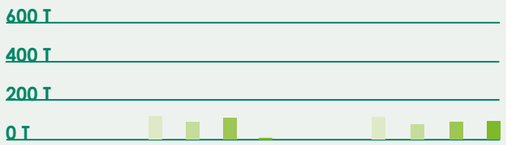

2019	117 T	105 T
2020	88 T	83 T
2021	108 T	92 T
2022	22 T	99 T
	Arles Trinquetaille	Raphèle-les-Arles

Commentaires...

- Sur ce total de 570 tonnes, 2 déchèteries d'Arles captent 121 tonnes, et la déchèterie provisoire proposée durant les travaux de la déchèterie Arles-Trinquetaille ne permettait pas le tri du carton.

- Les déchèteries accueillent les cartons apportés directement par les usagers, ainsi que les collectes effectuées sur Tarascon.

- Les cartons collectés en porte à porte sur Arles par Taco & Co ont représenté 72 tonnes en 2022.

Évolution 2019-2022 en tonnes des apports d'équipements électriques/électroniques en déchèteries (DEEE)

Avec 412 tonnes en 2022, contre 348 tonnes en 2021, soit + 18,39 %, les apports d'équipements électriques et électroniques enregistrent leur plus fort volume depuis la prise de compétence gestion des déchets ménagers et assimilés au 1er janvier 2017.

** Équipements électriques et électroniques non acceptés sur les points tri d'Albaron, Mas-Thibert et Le Sambuc.*

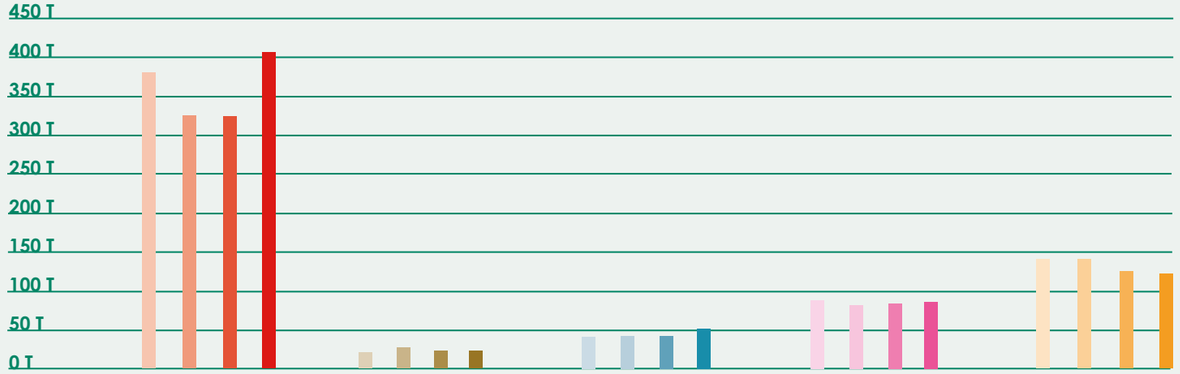

2019	384 T	16 T	42 T	82 T	146 T
2020	348 T	26 T	44 T	70 T	147 T
2021	346 T	21 T	44 T	74 T	129 T
2022	412 T	21 T	55 T	78 T	123 T
		Boulbon	Les Saintes Maries de-la-Mer	Saint-Martin de-Crau	Tarascon

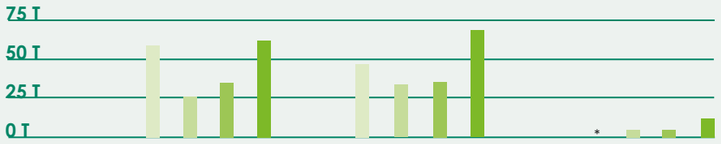

2019	52 T	46 T	* Flux non collecté
2020	25 T	31 T	5 T
2021	37 T	35 T	6 T
2022	58 T	66 T	11 T
	Arles Trinquetaille	Raphèle les-Arles	Salin de-Giraud

Commentaires...

- Sur ce total de 412 tonnes, 3 déchèteries d'Arles captent 135 tonnes et notamment + 21 tonnes sur le site Arles-Trinquetaille ou + 31 tonnes sur la déchèterie de Raphèle-les-Arles.

Formation "Éco DDS" pour des agents de déchèteries

Sur demande du Service prestation prévention relations usagers, au mois de septembre 2022, un formateur de l'éco-organisme Éco-DDS a proposé un module "Maîtrise des consignes de tri" aux agents des déchèteries d'**Arles-Trinquetaille**, **Salin-de-Giraud**, **les Saintes-Maries-de-la-Mer**, **Raphèle-les-Arles** et **Saint-Martin-de-Crau**.

Ce module réparti en deux sessions, a permis à la fois une découverte de la filière, notamment pour les nouveaux agents, et une reprise des consignes pour des agents ayant déjà été formés, mais pour lesquels, une remise à niveau s'est avérée utile afin d'arriver à un niveau de maîtrise optimal.

© Accm Environnement

Des agents de déchèteries branchés sur l'habilitation électrique

L'habilitation est la reconnaissance par l'employeur, de la capacité d'une personne placée sous son autorité à accomplir, en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées. Avant d'être habilité, l'agent doit avoir été formé et avoir été déclaré apte par le médecin du travail. 5 agents des DMA ont participé à cette formation.

© Accm Environnement

Un engin électrique pour optimiser la compaction sur le site de la déchèterie de Tarascon

En 2022, l'engin de compaction thermique, transféré lors de la prise de compétence de janvier 2017, de la déchèterie de **Tarascon** a été renouvelé par un équipement neuf électrique de la marque française Packmat, leader européen dans le domaine de la compaction des déchets.

Pour un montant d'achat de 146 400 € TTC, cet outil permet des gains très importants en matière d'exploitation, de finances et de développement durable. En effet, le rouleau de 2,3 tonnes (*photo 2*) permet d'écraser les déchets à l'intérieur de caissons pour en limiter les volumes.

© Florent Gardin

Ainsi, les déchets sont tassés sur site en continu, ce qui garantit une meilleure continuité pour l'accueil des usagers (pas de refus d'usager en cas de caisson plein). Les déchets étant compactés, les transports sont donc moins fréquents et les émissions de gaz à effet de serre liées au transport des déchets sont donc réduites.

Le Packmat permet de réduire très fortement le nombre de transports d'un ordre de 40 % à 50 %, ce qui génèrent des économies financières au profit de la communauté d'agglomération.

Enfin, il s'agit d'un des premiers équipements de ce genre alimentés par des batteries électriques mis en service en France. Ce nouveau compacteur est également moins bruyant, ce qui participe à améliorer la qualité de travail des agents d'exploitation de la déchèterie et le confort des usagers.

© Florent Gardin

Traitement et valorisation

Exercice 2022

Vous triez, nous recyclons !

Installations de traitement et de transit des déchets utilisés par

Les déchets pris en charge par sont orientés vers des infrastructures du territoire ou des territoires voisins.

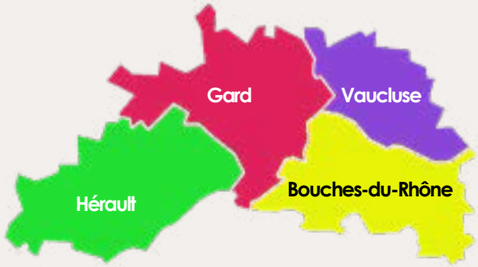

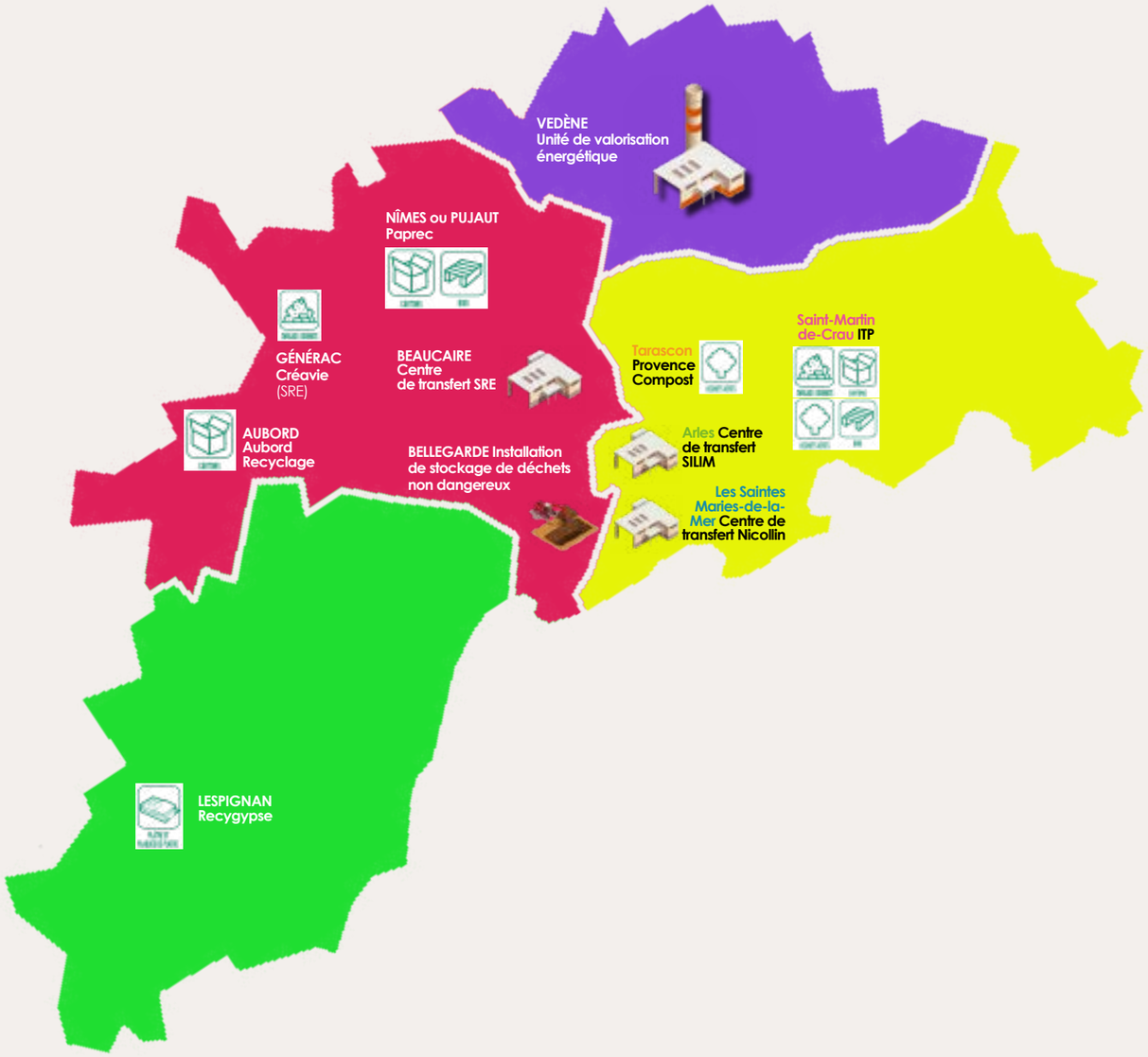

Quantité 2022 des flux principaux de déchets selon leur type de valorisation

LES FLUX	Recyclage matière	Valorisation organique	Valorisation énergétique	Stockage	TOTAL
Ordures ménagères résiduelles			6 198 T	28 913 T	35 111 T
Emballages recyclables	2 459 T				2 459 T
Verre	2 142 T				2 142 T
Déchets verts		6 020 T			6 020 T
Bois	2 131 T				2 131 T
Encombrants				4 435 T	4 435 T
Ameublement	1 258 T				1 258 T
Plâtre et plaques de plâtre	584 T				584 T
Métaux	455 T				455 T
Cartons déchèteries + Taco & Co	570 T				570 T
Textiles	190 T				190 T
(DEEE) Déchets électriques et électroniques	412 T				412 T
... Divers	35 T				35 T
TOTAL 2022	10 236 T	6 020 T	6 198 T	33 348 T	55 802 T

Déblais / Gravats

* (DDS) Déchets dangereux des ménages

- Les indicateurs nationaux à atteindre imposent des taux de valorisation minimum.
- Ces taux sont calculés en écartant les quantités de gravats et de déchets dangereux.
- Les pourcentages présentés ci-après en page 67, sont calculés de cette façon.

Enfouissement, stockage et valorisation énergétique des déchets ménagers résiduels

La loi pour la transition énergétique et la croissante verte, transcrite dans les plans régionaux de prévention des déchets, incite les collectivités à abandonner le stockage des déchets, à déployer des moyens pour le tri et la valorisation des déchets à la source, et à donner la préférence à la valorisation énergétique pour la fraction résiduelle des déchets ménagers.

- En 2022, **82 %** des déchets ménagers résiduels pris en charge par la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette ont été traités par stockage, et **18 %** par valorisation énergétique.

- La part des déchets valorisés organiquement, énergétiquement ou par recyclage pour l'ensemble des déchets pris en charge par la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette est de **40 %**.

Type de valorisation selon les déchets pris en charge par ACM déchets non dangereux non inertes

Parmi, les déchets non dangereux non inertes, on constate que le traitement par stockage domine encore largement.

60 % des déchets pris en charge par ACM sont orientés vers une installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND).

40 % des déchets pris en charge par ACM font l'objet de valorisation matière, de valorisation organique et de valorisation énergétique.

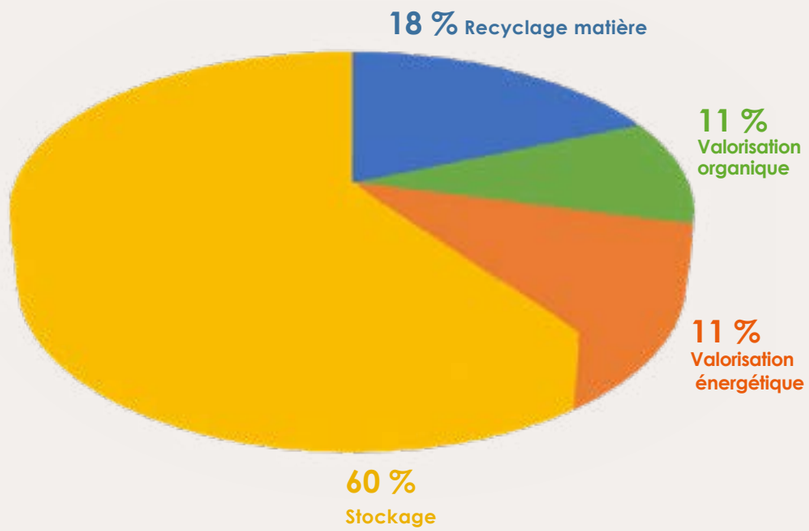

Les principaux objectifs nationaux et régionaux

L'article L541-1 du Code de l'environnement quantifie certains objectifs nationaux en matière de prévention et de gestion des déchets.

Les principaux objectifs, issus de la Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte n°2015-992 du 17 août 2015, sont rappelés ci-après (liste non complète).

La communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette et les usagers du service ont un rôle important à jouer dans l'atteinte de ces objectifs.

Ci-dessous, analyse non exhaustive de certains objectifs :

Objectifs nationaux	Performance ACM
• Augmenter la quantité de déchets faisant l'objet d'une valorisation sous forme de matière, notamment organique, en orientant vers ces filières de valorisation, respectivement, **55 %** en **2020** et **65 %** en **2025** des déchets non dangereux non inertes, mesurés en masse.	• **En 2022**, ACM a valorisé sous forme matière, organique, et énergétique **40 %** des déchets concernés.
• Étendre progressivement les consignes de tri à l'ensemble des emballages plastique sur l'ensemble du territoire avant 2022 (…)	• L'extension des consignes de tri (ETC) concerne **100 %** des habitants d' ACM depuis le **1er janvier 2020.**
• Réduire de **30 %** les quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage en 2020 par rapport à 2010, et de **50 %** en 2025.	• En 2022, **60 %** des déchets non dangereux, non inertes pris en charge par ACM ont été dirigés en installation de stockage.

Le Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) précise les objectifs nationaux à l'échelle de la région

Objectifs régionaux	Performance ACM
• Réduire de **10 %** la production de l'ensemble des déchets non dangereux des ménages et des activités économiques, dès 2025 par rapport à 2015.	• En 2017, date de sa prise de compétence "déchets", ACM a pris en charge **60 396 tonnes** de déchets non dangereux des ménages et d'activités économiques. Avec un total 2022 de **55 803 tonnes**, la baisse entre 2017 et 2022 est de **- 8 %**.
• Valoriser **65 %** des déchets non dangereux non inertes en 2025 (+ 1 200 000 tonne par an / 40 % en 2015).	• En 2022, **40 %** des déchets non dangereux non inertes pris en charge par ACM ont été valorisés : valorisation matière, valorisation organique ou valorisation énergétique.
• Augmenter de 120 000 tonnes les quantités de déchets d'emballages ménagers triées et atteindre dès 2025 les performances nationales 2015 de collectes séparées des emballages par typologie d'habitat (**+ 55 %** par rapport à 2015).	• En 2017, date de sa prise de compétence "déchets", ACM a pris en charge **2 382 tonnes** d'emballages et papiers. Avec un total 2022 de **2 459 tonnes**, l'évolution est de l'ordre de **3,2 %**.

Le réemploi se déploie par un réseau de proximité sur le territoire

a fait le choix d'utiliser son réseau de proximité de déchèteries afin de favoriser le réemploi. Auparavant, les déchets menés en déchèteries même en bon état ne pouvaient pas avoir de seconde vie, ils étaient valorisés selon leur type de matériaux mais ne pouvaient être réutilisés.

Depuis plusieurs années, le réemploi est possible sur les déchèteries : **Arles-Trinquetaille**, **Raphèle-les-Arles** et **Saint-Martin-de-Crau**. La communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette, en partenariat avec La Ressourcerie du pays d'Arles, a positionné des locaux de réemploi sur trois déchèteries.

Un agent valoriste de La Ressourcerie du pays d'Arles est présent sur ces déchèteries pour sensibiliser les usagers, déterminer les objets ré-employables, puis organiser leur transport et réparation avant une remise en ventre à prix modique.

En 2022, **4,9 tonnes** "d'objets" ont pu être orientés vers La Ressourcerie du pays d'Arles et vivre une seconde vie !

En travaux, la déchèterie **Arles-Trinquetaille**, ne proposait momentanément pas ce service en 2022.

"4,9 tonnes valorisées en 2022"

La Ressourcerie du Pays d'Arles

Collecter - Valoriser
Revendre - Sensibiliser

© Ressourcerie du Pays d'Arles

76, avenue de Hongrie
13200 **Arles**
Tél. 09 87 57 95 12

ressourceriepa

Bilan financier

Exercice 2022

Vous triez, nous recyclons !

ENVIRONNEMENT

Évolution des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)

Depuis le transfert de compétence du 1er janvier 2017, et à date du 31 décembre 2021, les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) sont restés inchangés pour les communes adhérentes. En séance du 13 avril 2022, le Conseil communautaire a majoré le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) de 2,52 % pour chaque commune.

Délibération numéro : CC2022_061 *: "La croissance des coûts de collecte et de traitement des déchets ménagers et assimilés nécessite une augmentation significative de la recette fiscale affectée à l'exercice de la compétence. Il est proposé en conséquence d'augmenter les taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères de 2,52 % pour chaque commune au 1er janvier 2022 comme suit :"*

Taux 2022

- **Arles** 18,67 %
- **Boulbon** 14,52 %
- **Les Saintes-Maries-de-la-Mer** 16,85 %
- **Saint-Martin-de-Crau** 13,02 %
- **Saint-Pierre-de-Mézoargues** 10,81 %
- **Tarascon** 16,28 %

Taux 2017-2021

- **Arles** 16,15 %
- **Boulbon** 12,00 %
- **Les Saintes-Maries-de-la-Mer** 14,33 %
- **Saint-Martin-de-Crau** 10,50 %
- **Saint-Pierre-de-Mézoargues** 8,29 %
- **Tarascon** 13,76 %

Section de fonctionnement 2022

Dépenses de fonctionnement	**22 922 860 €**
Recettes de fonctionnement	**20 852 037 €**

Section d'investissement 2022

Dépenses d'investissement	**1 413 036 €**
Recettes d'investissement	**850 584 €**

Dépenses de fonctionnement 2022	22 922 860 €
Contrats de prestations de service collecte et traitement	9 083 644 €
Charges de personnel	7 528 209 €
Participation Sud Rhône Environnement	2 110 017 €
Délégation Service public **Les Saintes-Maries-de-la-Mer**	2 108 804 €
Gestion matériel régie	745 440 €
Carburants	557 715 €
Petits équipement et fournitures	82 143 €
Patrimoine	73 020 €
Fournitures fluides	20 939 €
Intérêts moratoires	15 828 €
Études	3 924 €
Divers	2 728 €
Communication	756 €
Dépenses d'ordre	589 694 €

Dépenses réelles de fonctionnement 2022 par nature

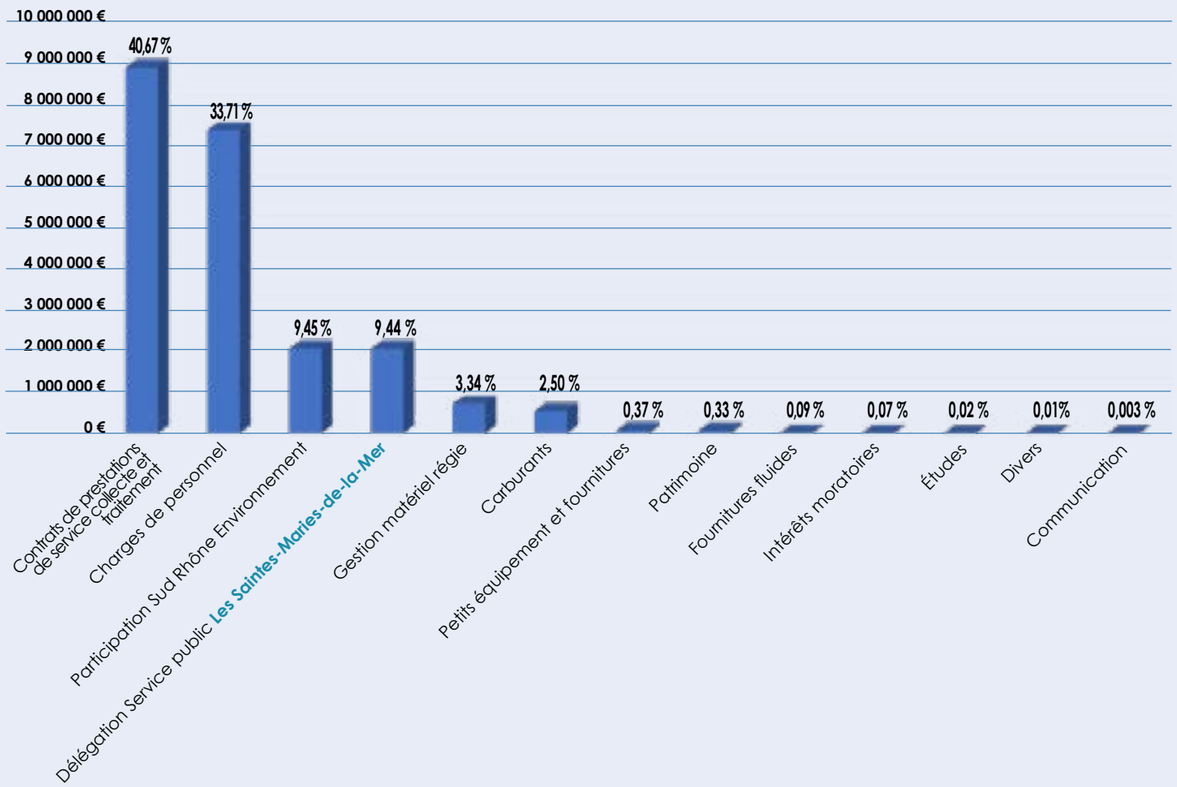

Recettes de fonctionnement 2022	20 852 037 €
Taxe enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	19 358 208 €
Soutien Citéo	560 397 €
Autres produits	249 203 €
Soutien Sud Rhône Environnement	211 554 €
Ventes emballages plastiques collecte sélective	177 002 €
Ventes de journaux et de magazines	69 061 €
Ventes acier Arcelormital	50 374 €
Recyclage du verre	47 935 €
Soutien Éco-Mobilier	39 029 €
Ventes de ferraille	25 180 €
Soutien Ocad3E	13 899 €
Soutien Éco-Dds	7 348 €
Collecte des végétaux	1 740 €
Ventes plastiques usagés	1 312 €
Recettes d'ordre	39 794 €

Recettes réelles de fonctionnement 2022 hors TEOM

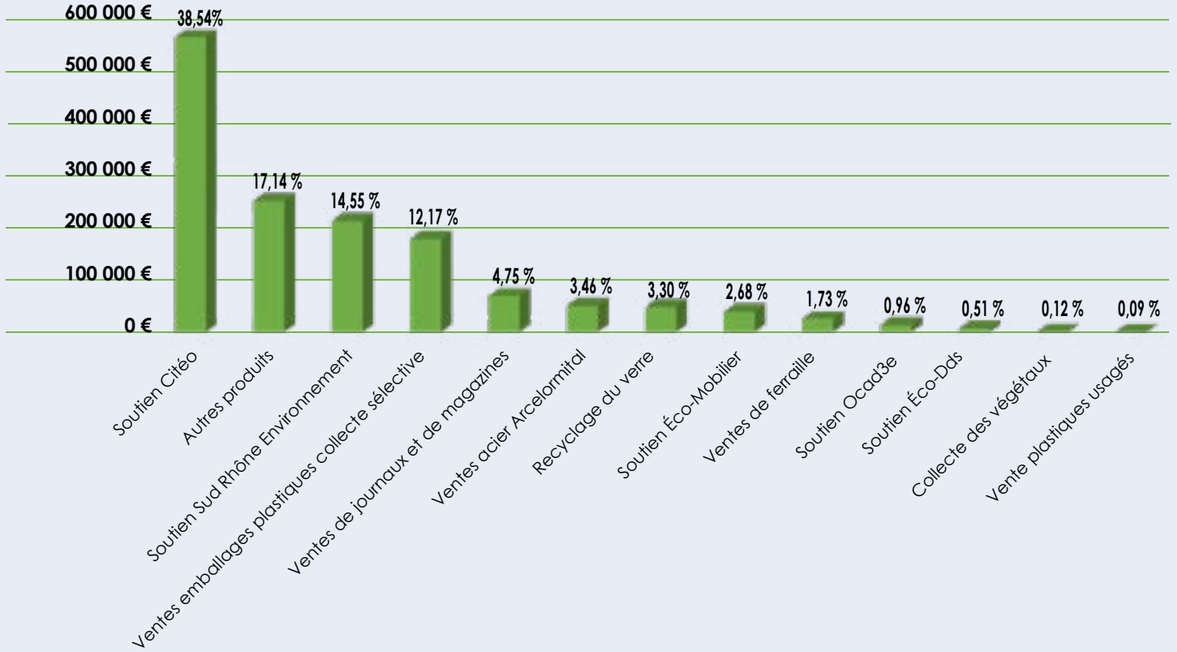

Recettes de fonctionnement 2022 avec TEOM	20 852 037 €
Taxe enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	19 358 208 €
Hors TEOM	1 493 829 €

Dépenses d'investissement 2022	1 413 036 €
Travaux déchèteries	773 353 €
Matériel roulant	375 304 €
Matériel hors bennes	146 400 €
Fournitures bacs	68 164 €
Études	10 020 €
Dépenses d'ordre	39 794 €

Dépenses réelles d'investissement 2022 par thème

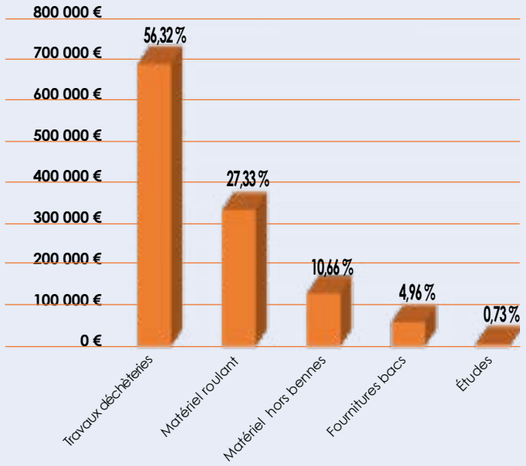

Recettes d'investissement 2022	850 584 €
Subventions acquisitions matériel roulant	156 860 €
Subventions matériel hors bennes	73 200 €
Subventions déchèterie **Arles-Trinquetaille**	29 514 €
Subvention projet Life	1 316 €
Recettes d'ordre	589 694 €

Recettes réelles d'investissement 2022 par thème

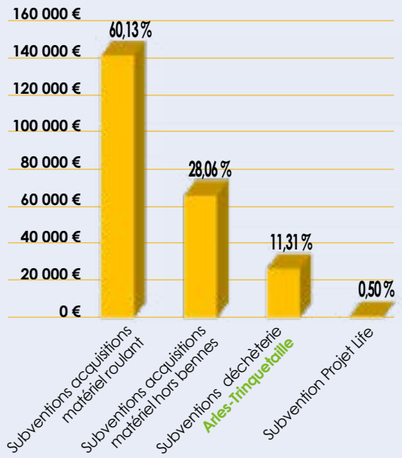

Actions 2022

Exercice 2022

Vous triez, nous recyclons !

ENVIRONNEMENT

Décembre 2022, les engins de travaux publics s'attaquent à façonner la future plateforme de réception des flux.

Installation classée pour la protection de l'environnement

Un chantier d'importance pour la nouvelle déchèterie Arles-Trinquetaille

Suite à un investissement de 1 200 000 €, la déchèterie ouvrira ses portes en juillet 2023 sur un site de près de 5 600 m². Sur ce périmètre seront matérialisés 17 points d'apport volontaire pour réception des : métaux, cartons, ameublement, bois, encombrants, déchets verts, déblais /gravats, plâtre-placoplâtre, déchets dangereux des ménages, déchets électriques et électroniques, réemploi, batterie, huiles de vidange, piles et accumulateurs, lampes et néons, verre et textiles.

Cette nouvelle installation va fortement contribuer à développer une démarche d'incitation au tri en proposant aux habitants du territoire une déchèterie moderne bénéficiant des dernières normes en vigueur, tout en maîtrisant les coûts de cette réalisation d'importance.

Sur un terrain d'une superficie totale de 5 600 m², où un bassin de rétention d'une surface de 1 125 m² pour un volume utile de 350 m³ sera créé, la déchèterie **Arles-Trinquetaille** va être entièrement repensée et optimisée. Une fois terminée, cette montée en gamme passera par une palette de prestations étoffée, une capacité de stockage étendue, des temps d'attente réduits et une infrastructure "nouvelle génération" garantissant des conditions maximales de sécurité des usagers lors des opérations de dépose et des conditions de travail optimales pour les agents de déchèterie.

Décembre 2022, le bassin de rétention de récupération des eaux pluviales rentre dans sa phase de finition.

© Accm Environnement

Mise en service du premier point de collecte de proximité en centre-ville d'Arles

● En 2022, la ville d'**Arles** a réhabilité la place Wilson.

Lors de ces travaux d'amélioration du cadre de vie du centre-ancien, 3 points d'apport volontaire de conteneurs enterrés de 5 m³ chacun ont été proposés aux usagers de ce secteur sauvegardé de la ville d'**Arles**.

© Accm Environnement

© Accm environnement

Renforcement de la collecte des encombrants en mode doux

● En complément des collectes des encombrants déjà effectives depuis plusieurs années sur **Tarascon**, les collectes hippomobiles dispensées par l'association Actus se sont déployées sur **Arles** et **Saint-Martin-de-Crau** depuis juin 2022.

Déchèterie provisoire durant travaux sur le site Arles-Trinquetaille

● En amont des travaux de restructuration totale de la déchèterie **Arles-Trinquetaille**, la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette a proposé aux usagers une déchèterie provisoire, entrée en service le 14 mars 2022,

© Accm Environnement

© Accm environnement

1 483 sapins collectés et transformés en compost

● C'est le nombre de sapins de Noël collectés du 3 janvier au 22 janvier 2022 par Accm Environnement avec les soutiens des communes d'**Arles**, **Saint-Martin-de-Crau** et **Tarascon**.

Par rapport à la collecte du 26 décembre 2020 au 8 janvier 2021, ce chiffre a progressé de plus 513 arbres destinés à la production de compost, pour un volume de plus de 6 tonnes, soit + 53 %.

Renforcement de la distribution des composteurs

554 composteurs distribués gratuitement en 2021, contre 767 composteurs en 2022, la progression est marquante sur le territoire de la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette avec + 38,45 % sur un exercice.

Les composteurs en bois distribués par ACCM Environnement sont issus d'une gestion raisonnée de la forêt et les bio-seaux en plastique recyclé sont fabriqués en France.

© Accm environnement

Renforcement du développement du tri des emballages ménagers

- Mise en place du tri des emballages dans des typologies d'habitations non pourvues tels que :

- L'habitat collectif.
- L'habitat résidentiel ou de taille moyenne.

40 opérations ont été conduites en 2022.

La réorganisation de la Direction des DMA

- **Au cours de l'exercice 2022, la réflexion concernant la réorganisation de la Direction gestion des déchets ménagers et assimilés a été menée dans l'objectif d'améliorer la relation usager en lien avec le service public de collecte des déchets ménagers.**

Le projet élaboré a reposé sur les enjeux suivants :

- Maîtrise des niveaux de service.
- Maîtrise des coûts.
- Maîtrise des aspects réglementaires, techniques, juridiques et environnementaux liés aux politiques publiques de prévention et de gestion des déchets ménagers.

De plus, l'organisation actuelle fait apparaître plusieurs leviers d'amélioration proposés dans le seul intérêt du service, pour une meilleure efficacité et qualité du service public.

L'organisation cible sera mise en œuvre en plusieurs phases à compter de 2023 en fonction des prises de fonction effectives des nouveaux collaborateurs.

© Accm Environnement

Projets 2023

Exercice 2022

Vous triez, nous recyclons !

© Accm Environnement

La déchèterie Arles-Trinquetaille entrera en service en juillet 2023

Avec l'ouverture programmée début juillet 2023, Accm va considérablement améliorer le service rendu aux usagers, tout en faisant la démonstration de son engagement en faveur de l'accueil, la prévention, la valorisation des déchets et le réemploi.

Les objectifs de la déchèterie **Arles-Trinquetaille**, dont l'accès sera uniquement réservé aux particuliers du territoire, tendent à :

- Accroître la qualité du service rendu aux usagers.
- Améliorer les conditions de travail des agents.
- Augmenter le tri et la valorisation pour atteindre des objectifs fixés dans le Plan régional de prévention et de gestion des déchets non dangereux (PRPGD).

Autres objectifs d'importance pour les élus du Conseil communautaire, développer une démarche d'incitation au tri en proposant aux habitants du territoire, une déchèterie moderne bénéficiant des dernières normes en vigueur, tout en maîtrisant les coûts de cette réalisation d'importance.

Cette construction d'une nouvelle déchèterie pour le territoire Accm, a reçu le soutien financier conséquent de l'État à hauteur de 579 762 €, soit 50 % de subventionnement aux titres de :

- La Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL).
- Plan de relance et du Fonds national d'aménagement et de développement du territoire.

Travaux de mise aux normes sur les déchèteries de : Boulbon, Raphèle-les-Arles, Saint-Martin-de-Crau, Salin-de-Giraud et Tarascon

Suite aux différents audits de mise en sécurité des déchèteries, des travaux de mise en conformité débuteront fin 2023 sur les sites de : **Boulbon**, **Raphèle-les-Arles**, **Saint-Martin-de-Crau** **Salin-de-Giraud** et **Tarascon**.

Ces travaux de mise aux normes concerneront principalement :

- La mise aux normes des réseaux de la défense incendie.
- Les équipements destinés à prévenir les risques de chutes.
- La mise à jour de la signalétique d'information des usagers.
- La gestion des eaux pluviales.

© Accm Environnement

Évolution du dispositif des distributions des sacs jaunes

© Accm Environnement

- Afin de renforcer la proximité de diffusion des sacs jaunes et inciter les usagers au tri sélectif Accm Environnement projette de multiplier les services de distribution et de développer les points de collecte en créant un réseau associant :

- Les communes.
- Les mairies annexes.
- Les comités d'intérêt de quartier.
- Les comités d'intérêt de village.

© Accm Environnement

Renforcement du tri des bio-déchets à la source

- Avec un objectif fixé à 1 000 composteurs offerts aux usagers qui exprimeront le besoin de trier leurs bio-déchets lors de l'exercice 2023, la communauté d'agglomération Accm accentue sa volonté d'inciter les habitants à traiter et recycler naturellement chez eux leurs bio-déchets en se fixant un objectif minimal de progression de l'ordre de 25 % à 30 % chaque année.

Modernisation de la gestion des déchets ménagers sur le secteur de la Cavalerie à Arles

© Accm Environnement

- Dans le cadre du programme d'aménagement urbain du secteur de la Cavalerie à **Arles**, la Direction gestion des déchets ménagers et assimilés a été largement associée pour repenser les modes de collecte dans ce secteur du centre-ville.

À l'instar de ce qui a été concrétisé en 2022 place Wilson (*voir page 80*), ce nouveau dispositif porte sur la mise en place de plusieurs points d'apport volontaire destinés à la collecte des flux suivants : **Tri sélectif** - **Verre** - **Déchets ménagers résiduels**.

Modernisation du service et organisation du temps de travail à 1 607 heures pour les agents de collecte

L'article 47 de la loi dite TFP de Transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019 met fin aux régimes dérogatoires aux 1 607 heures antérieurs à la loi n° 2001-2 du 3 janvier 2001.

Toutes les collectivités, quelle que soit leur taille, qui ont encore des régimes dérogatoires aux 1 607 heures sont concernées. À ce titre la Direction gestion des déchets ménagers et assimilés proposera la mise en application de ce temps légal de travail. Le projet porte sur les éléments suivants :

- Se mettre en conformité réglementaire.
- Harmoniser les pratiques et rythmes de travail.
- Garantir l'équité du temps de travail
- Prendre en compte les spécificités du métier d'agent de collecte.
- Garantir la qualité du service public.
- Préserver durablement la santé de tous les agents.

© Marie de Tarascon

Aboutissement du plan d'action de la modification des tournées de collecte pour un lancement en 2024

- Fin 2020, a lancé une étude d'optimisation du service de collecte des déchets ménagers et assimilés sur les communes : d'**Arles**, **Saint-Martin-de-Crau**, **Saint-Pierre-de-Mézoargues** et **Tarascon**.

En 2023, les derniers arbitrages proposeront de programmer une entrée en service qui permettra :

- Une gestion plus rationnelle et plus sûre du service.
- L'amélioration de la qualité du travail des agents de collecte.
- La réduction des coûts et la maîtrise de leur évolution.
- L'amélioration de la qualité du service pour l'usager.
- L'amélioration des performances environnementale.

Mise en service de nouveaux équipements de collecte de proximité le long du Boulevard Gambetta à Tarascon

© Marie de Tarascon

- Lancée par la ville de **Tarascon**, la requalification du boulevard Gambetta a nécessité le repositionnement de plusieurs points d'apport volontaire le long de cette artère qui est un des principaux axes routiers de la ville, permettant aussi de renforcer les équipements de collecte destinés au tri:

Des emballages ménagers.

Du verre.

Des journaux, revues et magazines.

ENVIRONNEMENT

Direction gestion des déchets ménagers et assimilés

4, rue Joseph Rainard - Zone industrielle nord - 13200 Arles

Tél. 04 86 52 60 87

Lundi au jeudi : 8h30 à 12 heures / 13h30 à 17h30

Vendredi : 8h30 à 12 heures / 13h30 à 16h30

Info Collecte Tél. 04 84 76 94 00 infocollecte@agglo-accm.fr

© Accm Environnement

Communauté d'agglomération

Arles Crau Camargue Montagnette

5, rue Yvan Audouard - 13200 Arles
Tél. 04 86 52 60 00

lepresident@agglo-accm.fr
www.agglo-accm.fr

Communauté d'agglomération
Arles Crau Camargue Montagnette

		Bilan financier section de fonctionnement 2022	
D - Dépense	R - Réel	Traitement OMR **Arles** et **Saint-Martin-de-Crau**	5 401 505
D - Dépense	R - Réel	DSP **Les Saintes-Maries-de-la-Mer**	2 108 804
D - Dépense	R - Réel	Réception OMR **Arles** et **Saint-Martin-de-Crau**	774 269
D - Dépense	R - Réel	Carburants	557 715
D - Dépense	R - Réel	Traitement déchets des déchèteries	554 330
D - Dépense	R - Réel	Entretien véhicules de collecte	511 695
D - Dépense	R - Réel	Transport déchets déchèteries	439 447
D - Dépense	R - Réel	Traitement collecte sélective **Arles** et **Saint-Martin-de-Crau**	387 280
D - Dépense	R - Réel	Transport ordures ménagères résiduelles **Arles** et **Saint-Martin-de-Crau**	376 980
D - Dépense	R - Réel	Exploitation déchèterie **Saint-Martin-de-Crau**	370 000
D - Dépense	R - Réel	Location véhicule de collecte	216 960
D - Dépense	R - Réel	Fourniture sacs jaunes collecte sélective	117 787
D - Dépense	R - Réel	Transport collecte sélective **Arles** et **Saint-Martin-de-Crau**	108 750
D - Dépense	R - Réel	Collecte encombrants en mode doux	86 144
D - Dépense	R - Réel	Collecte verre en apport volontaire	83 916
D - Dépense	R - Réel	Collecte verre et cartons en mode doux	66 446
D - Dépense	R - Réel	Location EPI	55 521
D - Dépense	R - Réel	Réception collecte sélective **Arles** et **Saint-Martin-de-Crau**	52 131
D - Dépense	R - Réel	Collecte OMR **Boulbon**	47 970
D - Dépense	R - Réel	Location locaux **Tarascon** et **Saint-Martin-de-Crau**	45 211
D - Dépense	R - Réel	Collecte ordures ménagères résiduelles - collecte sélective en apport volontaire	43 477
D - Dépense	R - Réel	Collecte réemploi encombrants	34 230
D - Dépense	R - Réel	Entretien déchèteries	33 115
D - Dépense	R - Réel	Fourniture vêtements de travail	26 328
D - Dépense	R - Réel	Convention CNR déchèterie **Tarascon**	23 599
D - Dépense	R - Réel	Collecte sélective **Boulbon**	23 004
D - Dépense	R - Réel	Collecte en apport volontaire **Beauduc**	22 572
D - Dépense	R - Réel	Réemploi déchèterie	21 060
D - Dépense	R - Réel	Énergie - élecricité	19 162
D - Dépense	R - Réel	Remboursement de frais **Boulbon**	14 079
D - Dépense	R - Réel	Frais déchèterie provisoire **Arles**	10 800
D - Dépense	R - Réel	Collecte ordures ménagères résiduelles **Piémanson**	8 019

Communauté d'agglomération
Arles Crau Camargue Montagnette

Bilan financier section de fonctionnement 2022 (suite)

D - Dépense	R - Réel	Collecte journaux, revues et magazines en apport volontaire	6 671
D - Dépense	R - Réel	Remboursement de frais **Saint-Martin-de-Crau**	5 605
D - Dépense	R - Réel	Frais assistance à maîtrise d'ouvrage	3 510
D - Dépense	R - Réel	Catalogue et imprimés	3 242
D - Dépense	R - Réel	Remboursement de frais **Arles**	3 211
D - Dépense	R - Réel	Entretien matériels roulants	2 440
D - Dépense	R - Réel	Abonnement valise mécanicien	1 817
D - Dépense	R - Réel	Eau et assainissement	1 777
D - Dépense	R - Réel	Entretien aire de lavage **Arles**	1 711
D - Dépense	R - Réel	Autres impôts et taxes	1 412
D - Dépense	R - Réel	Location compacteur cartons	1 396
D - Dépense	R - Réel	Entretien, réparation autres bâtiments	1 000
D - Dépense	R - Réel	Location matériel roulant hors véhicules de collecte	872
D - Dépense	R - Réel	Sensibilisation écoles	616
D - Dépense	R - Réel	Convention Dasri **Saint-Martin-de-Crau**	490
D - Dépense	R - Réel	Participation frais étude	414
D - Dépense	R - Réel	Fournitures de petits équipements	294
D - Dépense	R - Réel	Collecte huiles usagées	192
D - Dépense	R - Réel	Fourniture ateliers prévention	140
		Charges à caractère général	**12 679 113**
D - Dépense	R - Réel	Frais de personnel	7 528 209
		Frais de personnel	**7 528 209**
D - Dépense	R - Réel	Participations Sud Rhône Environnement	2 110 018
		Autres charges de gestion courante	**2 110 018**
D - Dépense	R - Réel	Intérêts moratoires	15 828
		Charges exceptionnelles	**15 828**
D - Dépense	Ordre entre sections	Dépenses d'ordre	589 694
R - Recette	R - Réel	TEOM	19 358 208
		Impôts et taxes	**19 358 208**
R - Recette	R - Réel	Soutien Ocad3e	13 899
R - Recette	R - Réel	Soutien Citéo	560 397
R - Recette	R - Réel	Soutien Éco-Mobilier	39 029
R - Recette	R - Réel	Soutien Sud Rhône Environnement	211 554

Bilan financier section de fonctionnement 2022 (suite)

R - Recette	R - Réel	Soutien Écodds	7 348
		Dotations et participations	**832 228**
R - Recette	R - Réel	Ventes emballages plastiques et collecte sélective	177 002
R - Recette	R - Réel	Collecte de végétaux	1 740
R - Recette	R - Réel	Vente platine Aubord	25 180
R - Recette	R - Réel	Ventes papiers journaux revues magazines Delta	69 061
R - Recette	R - Réel	Ventes Arcelormital	50 374
R - Recette	R - Réel	Ventes plastique reprise poubelles usagées	1 312
R - Recette	R - Réel	Recyclage verre	47 935
		Autres produits de gestion courante	**372 605**
R - Recette	R - Réel	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	16 056
R - Recette	R - Réel	Produits des cessions d'immobilisations	72 989
R - Recette	R - Réel	Produits exceptionnels divers	160 158
		Produits exceptionnels	**249 203**
R - Recette	E - Ordre entre sections	Recettes d'ordre	**39 794**
		TOTAL DÉPENSES FONCTIONNEMENT	22 922 862
		TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	20 852 037
		RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT	**-2 070 825**

Communauté d'agglomération
Arles Crau Camargue Montagnette

		Bilan financier section d'investissement 2022	
D - Dépense	R - Réel	Études	10 020
			10 020
D - Dépense	R - Réel	Acquisition véhicules	268 230
D - Dépense	R - Réel	Matériel hors bennes	146 400
D - Dépense	R - Réel	Fourniture bacs	68 164
D - Dépense	R - Réel	Véhicules utilitaires	107 075
			589 869
D - Dépense	R - Réel	Déchèteries - Mise en conformité	63 534
D - Dépense	R - Réel	Déchèterie **Arles-Trinquetaille**	709 819
			773 353
D - Dépense	Ordre entre sections	**Dépenses d'ordre**	**39 794**
R - Recette	R - Réel	DSIL déchèterie **Arles-Tinquetaille**	29 514
R - Recette	R - Réel	DSIL acquisition véhicule de collecte	156 860
R - Recette	R - Réel	Subvention Life	1 316
R - Recette	R - Réel	Subvention acquisition compacteur éléctrique	73 200
		Subventions	**260 890**
R - Recette	Ordre entre sections	**Recettes d'ordre**	**589 694**
		TOTAL DÉPENSES INVESTISSEMENT	**1 413 036**
		TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	**850 584**

Communauté d'agglomération
Arles Crau Camargue Montagnette

Parc en service au 31.12.2022

Affectation	Type véhicule	N° Benne	Désignation	Volume (m3)	Immatriculation	Année immatriculation	
Arles	Véhicule lourd	1	Benne à OM n°1	9 m3	AC 962 LJ	2009	
Arles	Véhicule lourd	3	Camion-benne N°3 EX Saint-Martin-de-Crau	22 m3	EJ 499 EN	2007	
Arles	Véhicule lourd	4	Benne à OM n° 4	7 m3	DX 442 HD	2015	
Arles	Véhicule lourd	5	Benne à OM n°5	7 m3	CY 533 AE	2013	
Arles	Véhicule lourd	6	Benne à OM n°6	12 m3	CJ 740 FV	2012	
Arles	Véhicule lourd	7	Bom GNV	14 m3	FS 423 EY	2020	
Arles	Véhicule lourd	8	Benne à OM n°8	22 m3	DK 131 NS	2014	
Arles	Véhicule lourd	9	Benne à OM n°9	12 m3	ER 734 LT	2017	
Arles	Véhicule lourd	10	Benne à OM n°10	8 m3	DT 473 NE	2015	
Arles	Véhicule lourd	15	Benne à OM n°15	12 m3	ET-075-HR	2006	
Arles	Véhicule lourd	16	Benne à OM n°16	12 m3	EJ 605 EN	2006	
Arles	Véhicule lourd	18	Benne à OM n°18	12 m3	CJ 620 WN	2013	
Arles	Véhicule léger	27	Mini Bom T18	5 m3	FJ 139 LG	2004	
Arles	Véhicule léger	28	Mini Bom Iride n°28	5 m3	EN 636 NN	2017	
Arles	Véhicule léger	29	Mini Bom n°29	5 m3	BX 990 LV	2011	
Arles	Véhicule léger	30	Mini Bom n°30	5 m3	AC 476 XQ	2009	
Arles	Véhicule léger	32	Mini Bom n° 32	5 m3	GG 049 FZ	2022	Réception 2022
Arles	Véhicule léger	33	Mini Bom n° 33	5 m3	GG 149 FZ	2022	Réception 2022
Arles	Véhicule lourd		Plateau Maxity		FM-211-WS	2020	
Arles	Véhicule léger		Master	H2-L2	EJ 718 EN	2008	
Arles	Véhicule lourd		Polybenne	IVÉCO	EJ 705 EN	2001	
Arles	Véhicule lourd		Polybenne	VOLVO	DA 445 PR	2013	
Arles	Engin		Tractopelle JCB		8923A082G		
Arles	Engin		Chariot élévateur Hangcha N°S : H1BJ30220		H1BJ30220	2020	
Saint-Martin-de-Crau	Véhicule lourd		Bom GNV N°1	24 m3	FC 412 GH	2018	
Saint-Martin-de-Crau	Véhicule lourd		Bom GNV N°3	22 m3	FV-833-EP	2019	
Saint-Martin-de-Crau	Véhicule lourd		Bom GNV N°2	24 m3	FC 365 ZW	2019	
Saint-Martin-de-Crau	Véhicule lourd		Bom N° 4	22 m3	EF 609 XH	2016	
Tarascon	Véhicule lourd		Mini Bom	5 m3	EJ 510 EN	2006	
Tarascon	Véhicule léger		Mini Bom	5 m3	GG 287 FZ	2022	Réception 2022
Tarascon	Véhicule lourd		Bom 8 m3	7 m3	BH-213-FH	2011	
Tarascon	Véhicule lourd		Bom 8 m3	8 m3	DT 466 NE	2015	
Tarascon	Véhicule lourd		Bom Dennis Eagle	12 m3	BJ 139 AE	2011	
Tarascon	Véhicule lourd		Bom 8 m4	12 m3	EB 374 GG	2016	
Tarascon	Véhicule léger		Fiart Doblo		FR-362-FJ	2020	
Tarascon	Engin		Packmat système électrique		YL-002-21-28408	2022	

Commandes 2022

	Type	Marque	Nom fabriquant	Volume (m3)	Immatriculation	Réception
	BOM	FUSO	IRRIDE	5		2023/2024
	BOM	RENAULT	SEMAT	12		2023/2024
	BOM	RENAULT	SEMAT	16		2023/2024

Parc réformé

	Type	Marque	Nom fabriquant	Volume (m3)	Immatriculation	Année immatriculation	
	BOM	SCANIA	SEMAT	25	CF-073-PR	07/05/1998	
	BOM	RENAULT	SEMAT	22	EJ-486-EN	12/11/2003	
	BOM	RENAULT	SEMAT	16	EJ-600-EN	26/07/2005	
	BOM	RENAULT	SEMAT	16	DF-497-NW	28/02/2018	
	BOM	RENAULT	FAUN	12	EJ-590-EN	06/10/2004	
	BOM	RENAULT	FAUN	12	EJ-612-EN	10/02/2009	
	BOM	IVÉCO	PROVENCE BENNE	8	DT-466-NE	25/07/2015	
	BOM	RENAULT	PROVENCE BENNE	5	CT-558-WJ	17/05/2013	
	BOM	NISSAN	PROVENCE BENNE	5	EJ-553-EN	11/04/2003	
	BOM	RENAULT	IRIDE	5	AY-758-WP	24/08/2010	
	BOM	TOYOTA	T18	5	DG-207-SV	2006	Réformé en 2022
	BOM	RENAULT	PROVENCE BENNE	5	DR-483-JR	11/05/2015	
	VL	RENAULT	KANGOO		EJ-725-EN	25/07/2015	
	VL	RENAULT	KANGOO		EJ-748-EN	27/06/2005	
	VL	FIAT	STRADA		EJ-514-EN	16/07/2004	
	PACKMAT SYSTÈME		PK 216-08-1565		ENGIN		
	PLATEAU ENCOMBRANT	RENAULT	Renault Hayon (Véhicule volé en 2022)	plateau	EQ 049 GJ	2017	
	BOM	RENAULT	Benne brûlée	16 m3	ER-597-NS	2017	